



# Fonds National REDD+ de la RDC

Vers une mobilisation de la finance climat pour le développement durable de la RDC

## Document de Programme REDD+<sup>1</sup>

<b>Organisation(s) Participante(s)</b> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	<b>Objectifs Spécifiques du Fonds</b> Promouvoir l'alignement dans le pays des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+ Sous objectif : « Assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+ ».
<b>Directeur de programme :</b> <b>Nom :</b> Priya Gajraj <b>Téléphone :</b> <b>E-mail :</b> <a href="mailto:priya.gajraj@undp.org">priya.gajraj@undp.org</a>	<b>Chef(s) de file gouvernemental (le cas échéant) :</b> <b>Nom :</b> <b>Téléphone :</b> <b>E-mail :</b>
<b>Titre du programme REDD+ :</b> Programme d'Appui à la Société Civile	<b>Numéro du programme :</b> Programme 8.1
<b>Coûts du programme :</b> <b>Fonds :</b> 2 000 000 USD 1M USD – décembre 2016 1M USD : décembre 2018 <b>Autre :</b> <b>TOTAL (USD) :</b> 2 000 000 USD	<b>Lieu du programme :</b> <b>Province :</b> Echelle nationale  <b>District(s):</b> <b>Chefferie(s):</b>

<sup>1</sup> Le terme « programme REDD+ » fait référence aux programmes et aux projets. Ce modèle reprend la même structure de la fiche de Programme REDD+ soumise lors de la manifestation d'intérêt de façon plus détaillée et certains éléments additionnels tels que le plan de travail ou le budget par catégorie.

<b>Organisations Participantes :</b>	<b>Durée du programme :</b>
PNUD	Durée totale (en mois) : 47 mois Date de commencement prévue <sup>2</sup> : Février 2017

<b>Description du programme REDD+ (limitée à 200 mots, dans la mesure où elle sera publiée sur GATEWAY) :</b>
<p>Ce programme contribue à la bonne gouvernance du programme REDD+ en soutenant la représentation de la société civile. Il permet à la société civile de jouer pleinement son rôle de relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+, ainsi que de représentant de la Société Civile dans le Comité de Pilotage du Fonds National REDD+. Son objectif est que la société civile congolaise, à travers le réseau national GTCR-R, dispose du cadre structurel et stratégique nécessaire à une participation efficace, concertée et transparente au processus REDD+ en République Démocratique du Congo. Deux axes de travail ont été retenus pour cet appui : (1) le renforcement de capacités internes et le soutien au fonctionnement du Réseau et à sa décentralisation et (2) l'implication du réseau dans le processus à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées. Les principes de participation, de responsabilisation et d'inclusion promus par le programme visent à assurer la pérennité de ses acquis et produits, afin que l'ensemble des membres du GTCR-R se reconnaissent et bénéficient de cette structure renforcée et du professionnalisme acquis.</p>

<b>Dates d'examen &amp; d'approbation</b>	
<b>Soumission au Secrétariat Exécutif</b>	Date :
<b>Examen du Comité Technique</b>	Date :
<b>Approbation du Comité de Pilotage</b>	Date :

**Signature du Gouvernement Provincial dans le cas d'un Programme REDD+ intégré**

<b>I.</b>	<b>Nom du représentant</b>	
	<b>Signature</b>	

**Signatures des Organisations Participantes et du Président du Comité de Pilotage**

<b>I.</b>	<b>Nom du représentant</b>	Priya Gajraj
	<b>Signature</b>	
	<b>Nom de l'Organisation Participante</b>	PNUD
	<b>Date</b>	
<b>II.</b>	<b>Nom du représentant</b>	
	<b>Signature</b>	
	<b>Nom de l'Organisation Participante</b>	
	<b>Date</b>	

<sup>2</sup> La date de commencement officielle de tout programme REDD+ approuvé correspond au transfert de fonds par le Bureau MPTF.

<b>Page de couverture</b> .....	Error! Bookmark not defined.
<b>1. Résumé analytique</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Analyse de la situation</b> .....	<b>6</b>
A. Analyse de la situation.....	6
<i>a. Rôle de la société civile dans la phase d'investissement du processus REDD+ en RDC</i> .....	6
<i>b. Défis à relever</i> .....	7
B. Localisation du programme/projet : .....	9
<b>3. Contexte du programme REDD+</b> .....	<b>11</b>
A. Contribution à l'effet « Gouvernance » .....	11
B. Participation des acteurs-clés .....	12
C. Expérience des Organisations Participantes dans le domaine et enseignements retirés .....	12
<i>a. PNUD</i> .....	12
<i>b. GTCR-R</i> .....	14
C. Initiatives/programmes existants dans le secteur participant aux mêmes objectifs .....	15
<b>4. Objectifs général et spécifiques et stratégie d'intervention</b> .....	<b>16</b>
A. Objectifs général et spécifiques.....	16
B. Stratégie d'intervention.....	16
C. Phases .....	17
D. Partenaires et divisions des tâches.....	17
E. Pérennité des résultats après la fin des financements .....	18
<b>5. Cadre de résultats</b> .....	<b>18</b>
A. Résumé du cadre de résultats .....	18
B. Tableau 1 : cadre de résultats.....	4
<b>6. Plans de travail, activités envisagées et budget</b> .....	<b>32</b>
A. Tableau 2 : Plan de travail relatif au Programme d'appui à la Société Civile .....	32
B. Tableau 3 : BUDGET DU PROGRAMME REDD+ (voir annexe) .....	34
<b>7. Méthodologie</b> .....	<b>37</b>
<b>8. Arrangement de gestion et de coordination</b> .....	<b>38</b>
<b>9. Faisabilité, gestion des risques et pérennité des résultats</b> .....	<b>40</b>
<b>10. Gestion environnementale et sociale : risques et mesures d'atténuation</b> .....	<b>41</b>
<b>11. Contrôle, évaluation et information</b> .....	<b>42</b>
<b>12. Plan de consultation programmé et/ou effectué</b> .....	<b>44</b>
<b>ANNEXES :</b> .....	<b>45</b>
1) <i>Document juridique propre à chaque Agence constituant le fondement juridique des relations avec le Gouvernement de la RDC ;</i> .....	45
2) <i>Brochure « Accompagner la Société Civile dans le REDD+ en République Démocratique du Congo – Leçons apprises de la feuille de route vers la restructuration du GTCR-R »</i> .....	45
3) <i>Texte du Rapport à paraître en Septembre 2016 : « La société civile rassemblée pour la REDD+ en République démocratique du Congo - Analyse et enseignements tirés du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015) »</i> .....	45

## 1. Résumé analytique

2. Le Plan d'Investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo vise deux impacts majeurs : « (i) répondre efficacement aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière et (ii) assurer des co-bénéfices de développement pour la société congolaise dans son ensemble : femmes et hommes, adultes et jeunes générations, en milieu urbain aussi bien que rural, issus des communautés locales tout comme des populations autochtones »<sup>3</sup>. Afin d'assurer le succès de l'impact (ii), l'implication directe des bénéficiaires, représentés par la société civile, est un enjeu fondamental. Une plate-forme nationale comme le Groupe de Travail Climat REDD Rénové (GTCR-R) peut donc fournir une avenue puissante et légitime pour une voix forte, cohérente et crédible de la société civile en RDC. Ceci nécessite cependant que le réseau dispose d'un ancrage juridique et institutionnel solide, ainsi que d'une stratégie d'intervention ciblée autour de la phase d'investissement de la REDD+. De 2013 à 2015, le PNUD a accompagné la restructuration de la société civile pour parvenir en Septembre 2015 à l'Assemblée Constitutive du GTCR-R.
3. Un ensemble de défis ont été relevés, et accompagnés de recommandations spécifiques, suite au processus de restructuration. Le présent Programme vise à répondre à ces défis en appuyant la société civile dans sa participation active et stratégique à la REDD+ en République Démocratique du Congo. Tel que spécifié dans les Termes de Référence, ce programme contribue à la bonne gouvernance du programme REDD+ en soutenant la représentation de la société civile. Il permet que la société civile soit en mesure de jouer pleinement son rôle de relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de lanceur d'alarme pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+ et dans la lutte contre la déforestation, ainsi que de représentant de la Société Civile dans le Comité de Pilotage du Fonds National REDD+. Par ses appuis il veut aussi que la société civile soit mieux à même d'élaborer et de faire connaître et prévaloir ses points de vue dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes, et en particulier dans les processus d'actualisation des politiques, lois, codes et règlements ayant trait à la gestion durable des ressources naturelles.
4. L'ensemble du Programme a pour socle une réflexion commune sur la philosophie du Changement souhaité dans la REDD+. Celui-ci réside dans l'obtention ultime d'un processus REDD+ plus participatif, plus inclusif, et donc plus efficace. Pour ce faire, le programme se repose sur les principes de participation de toutes les parties prenantes dans le processus REDD+ tel que promu par ONU REDD, CAFI et la stratégie nationale REDD+ de la RDC. Il présuppose ainsi qu'un Réseau National compétent et doté des moyens matériels et fonctionnels de mener à bien sa mission, fournira l'appui nécessaire au processus REDD+ pour atteindre ses objectifs. Le programme appuie donc la Société Civile, à travers le GTCR-R, pour qu'elle devienne un des partenaires solides de la mise en œuvre de REDD+, à travers une stratégie d'intervention ciblée sur le renforcement du réseau au niveau national.
5. Son objectif général est que la société civile congolaise, à travers le réseau national GTCR-R, dispose du cadre structurel et stratégiques nécessaires à une participation efficace, concertée et transparente au processus REDD+ en République Démocratique du Congo. Deux axes de travail ont été retenus pour cet appui : le renforcement de capacités internes et le soutien au fonctionnement du Réseau et à sa décentralisation (1) et l'implication du réseau dans le processus à l'aide d'outils participatifs, de partenariats stratégiques et d'interventions externes ciblées (2). Ces deux axes ont été répartis selon trois Résultats du programme qui ont été identifiés de manière participative par le PNUD et le GTCR-R.

### **RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale**

1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique

1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir

---

<sup>3</sup> Plan d'investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo, 2015

**RESULTAT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif**

2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents

2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé

**RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales**

3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention

3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans la conservation et la récupération de la forêt est renforcée

6. Le projet sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe par le Programme des Nations Unies pour le Développement, en étroite collaboration avec le GTCR-R qui en est le bénéficiaire direct. Dans le choix des approches de gestion et de mise en œuvre du programme, la fiabilité a été un facteur important afin de trancher pour un renforcement de fonds de la société civile et un soutien à son fonctionnement plutôt qu'à des activités terrain. Ceci permettra d'assurer la pérennité du Réseau lui-même, et à l'avenir d'assurer un meilleur contrôle des calendriers, d'éviter des glissements et de s'assurer de la pertinence et de l'adéquation des actions proposées.

7. La durabilité Institutionnelle est ancrée dans l'approche du programme du fait de la forte attention portée aux organes de gouvernance du Réseau mais aussi à l'appui à la décentralisation, au renforcement de l'expertise, des moyens et à la motivation des acteurs de la Société Civile. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la durabilité des plateformes de concertation, sur base des lignes directrices établies via le projet Tier2 en 2016.

8. Les principes de participation, de responsabilisation et d'inclusion promus par le programme visent à assurer la pérennité de ses acquis et produits, afin que l'ensemble des membres du GTCR-R se reconnaissent et bénéficient de cette structure renforcée et du professionnalisme acquis.

## 2. Analyse de la situation

### A. Analyse de la situation

#### a. Rôle de la société civile dans la phase d'investissement du processus REDD+ en RDC

9. Le Plan d'Investissement REDD+ de la RDC 2015 - 2020, présente une vision de développement globale pour une transition sur le long terme vers une économie verte. Ses objectifs sont ambitieux, multisectoriels et transversaux, et visent deux impacts majeurs : « (i) répondre efficacement aux moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière et (ii) assurer des co-bénéfices de développement pour la société congolaise dans son ensemble : femmes et hommes, adultes et jeunes générations, en milieu urbain aussi bien que rural, issus des communautés locales y compris des populations autochtones »<sup>4</sup>. Afin d'assurer le succès de l'impact (ii), l'implication directe des bénéficiaires, représentés par la société civile, est un enjeu fondamental.
10. Le Groupe de Travail Climat REDD - Rénové (GTCR-R) est un large réseau national représentant plus de 480 organisations de la société civile membres dans le cadre du processus REDD+ et 600 organisations sympathisantes localisés directement sur le terrain et disposant d'une bonne connaissance des contextes locaux d'une position privilégiée leur permettant de relayer l'information sur la nature et les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts mais aussi sur la mise en œuvre de la REDD+ et ses conséquences. Le GTCR-R permet ainsi d'assurer la prise en compte des faits du terrain dans les discussions nationales et de servir de relais entre ces dernières et les communautés locales et peuples autochtones à la base. A cause de ces atouts majeurs, le GTCR-R peut faire de la REDD+ un véritable outil de développement en faveur des communautés locales.
11. La participation de la société civile peut être évaluée en se référant aux standards établis par le Programme ONU-REDD dans son *Règlement intérieur et directives opérationnelles*<sup>5</sup> et dans son *Guide Opérationnel sur l'engagement des Peuples Autochtones et autres communautés dépendant de la forêt*<sup>6</sup>. Ce guide comporte des éléments forts et clairs pour les programmes nationaux et met en avant, entre autres, les fonctions-clés de la participation de la Société Civile que ce programme a vocation à développer, à savoir la représentation, la participation et la bonne gouvernance de la Société Civile dans la REDD+. C'est en ce sens que le Guide Opérationnel souligne la nécessité de l'engagement entier de la Société Civile dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du processus REDD, ainsi qu'une planification régulière des consultations afin de permettre de prendre en compte les inquiétudes qui se développent chez la société civile et les Peuples Autochtones. Enfin, le respect du principe du Consentement Libre et Informé Préalable, ou Consentement Préalable Libre en Connaissance de Cause tel que défini par l'ONU-REDD<sup>7</sup>, doit être à la base du fonctionnement de la REDD+ : c'est ainsi par des consultations continues que le GTCR-R peut assurer la représentation des intérêts de ses membres, que ceux-ci expriment lors des assemblées générales et des échanges quotidiens au sein du réseau.
12. L'expérience montre que sans un processus profond de consultations et de dialogue continu, les différentes politiques nationales peuvent s'avérer être une source de conflits (établissement de zones de conservation sans consultations des communautés locales par exemple, menant à des conflits sur le foncier et l'utilisation des terres, tel qu'à Itombwe<sup>8</sup> ou dans le Parc National du Kahuzi Biega<sup>9</sup>) ou d'inefficacité des politiques

---

<sup>4</sup> *Plan d'investissement REDD+ de la République Démocratique du Congo*, 2015

<sup>5</sup> [http://www.unredd.net/index.php?option=com\\_docman&view=document&category\\_slug=policy-board-86&alias=584-programme-ONU-redd-reglement-interieur-et-directives-operationnelles-584&Itemid=134](http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&view=document&category_slug=policy-board-86&alias=584-programme-ONU-redd-reglement-interieur-et-directives-operationnelles-584&Itemid=134)

<sup>6</sup> [http://www.unredd.net/index.php?view=document&alias=4236-guide-operationnel-du-programme-ONU-REDD-engagement-des-peuples-autochtones-et-autres-communautes-dependant-de-la-foret-4236&category\\_slug=working-documents-976&layout=default&option=com\\_docman&Itemid=134](http://www.unredd.net/index.php?view=document&alias=4236-guide-operationnel-du-programme-ONU-REDD-engagement-des-peuples-autochtones-et-autres-communautes-dependant-de-la-foret-4236&category_slug=working-documents-976&layout=default&option=com_docman&Itemid=134)

<sup>7</sup> Les « principes de consultation et de consentement constituent ensemble une norme spéciale qui protège des droits substantiels des peuples autochtones et en permet l'exercice. Elle complète ces droits substantiels, notamment le droit à la propriété ... et d'autres droits susceptibles d'être affectés par la mise en valeur et l'extraction des ressources naturelles, et contribue à leur donner effet », *Directives concernant le CPLCC*, ONU-REDD, Janvier 2013

<sup>8</sup> *The State of the Rainforest*, Rainforest Foundation Norway, 2014

<sup>9</sup> *Heading Towards Extinction? Indigenous Rights in Africa : the Case of the Twa of the Kahuzi-Biega National Park, Democratic Republic of Congo*, Albert Barume, IWGIA, 2000

mises en places<sup>10</sup>, voire une contradiction avec les normes internationales en matière de droits des populations autochtones<sup>11</sup>.

13. Une plate-forme nationale comme le GTCR-R peut donc fournir une avenue puissante et légitime pour une voix forte, cohérente et crédible de la société civile en RDC. Les priorités du plaidoyer du GTCR-R, telles que mentionnées plus loin dans ce chapitre, reflètent les préoccupations des communautés et permettent ainsi de les intégrer dans les politiques et mesures REDD+ en RDC. Cette intégration est indispensable à l'harmonisation de ces dernières avec les besoins et les modes de vie des communautés locales, permettant d'ancrer la REDD+ dans l'ensemble du pays et d'assurer son appropriation jusqu'à l'échelon local, là où seront effectivement mises en œuvre les activités REDD+, garantissant ainsi sa pérennisation.

## b. Défis à relever

14. La plateforme créée initialement en 2009 se nommait GTCR (Groupe de Travail Climat REDD). Ce n'est qu'après un long processus de restructuration qu'elle est devenue, sur base d'une Assemblée Générale et d'un vote à la majorité, le GTCR-R, dit « rénové ». En effet, rapidement après sa création, la plateforme originale (GTCR) a connu des conflits internes, qui sont allés jusqu'à sa scission en deux GTCR et qui ont empêché un fonctionnement optimal de sa structure. Dans un contexte politique national déjà difficile, et face à la diversité de ses membres au travers du territoire, il est entré dans une phase de crise de fonctionnement et de légitimité interne et externe.
15. En 2013, après 5 ans de travail et tandis le processus REDD+ nationale évoluait vers la phase de réformes et d'investissements, le GTCR a entamé une réforme institutionnelle et stratégique interne afin de s'adapter à l'évolution du chantier REDD+. Durant les deux années qui ont suivi, le PNUD et la Rainforest Foundation Norway (RFN) se sont engagés aux côtés de la société civile et des peuples autochtones pour accompagner la restructuration du GTCR, désormais GTCR-R afin de le professionnaliser et de permettre à ses membres d'adopter une stratégie et une structure adéquates à leurs objectifs dans le cadre de la REDD+. La responsabilisation issue de ce processus de réflexion interne a été l'un des garants de la réussite de la feuille de route. Cet accompagnement par le PNUD et la RFN s'est inscrit dans un accompagnement à long terme de la société civile dans la REDD+ par des financements norvégiens : la RFN, via des financements NORAD et NICFI, soutient en effet le GTCR depuis sa création, tandis que l'accompagnement PNUD, sur fonds Tier2 norvégiens, est venu compléter et améliorer ce suivi à partir 2013 jusqu'à fin 2016.
16. Le résultat a été une nouvelle configuration institutionnelle et un plan stratégique, ainsi qu'une dénomination plus moderne qui capture cette évolution : GTGR-R. A ce jour, il compte 480 organisations membres signataires et un total de 600 organisations associées à travers l'ensemble du pays. Il s'agit donc aujourd'hui de capitaliser sur ce succès en accompagnant la professionnalisation de ce réseau restructuré afin d'en asseoir la légitimité mais aussi et surtout de permettre une participation aux diverses étapes des investissements REDD+ de manière coordonnée et transparente (fonctionnement interne), technique et pertinente (renforcement de capacités), et représentative (participation aux organes de décisions).
17. Un ensemble de défis ont été relevés, et accompagnés de recommandations spécifiques, suite au processus de restructuration. Ceux-ci ont été capitalisés dans le rapport final de leçons apprises co-publié par le PNUD et la RFN en Septembre 2016<sup>12</sup>, et dont le texte (provisoire) est en annexe. Le présent Programme vise à répondre à ces défis qui peuvent être regroupés sous trois thèmes majeurs :
  - *Fonctionnement interne* : La nouvelle politique d'ouverture du GTCR-R est saluée par les acteurs de la REDD+. Elle permet d'une part de renforcer la représentativité du réseau, mais aussi d'élargir les

---

<sup>10</sup> IEG (2013) *Managing Forest Resources for Sustainable Development: An Evaluation of World Bank Group Experience* IEG, Washington, DC

<sup>11</sup> *Rapport d'Enquête – RDC, Appui transitoire à une opération de crédit au redressement économique (TSERO) (Don IDA No H 1920-DRC) et Projet d'urgence de soutien au processus de réunification économique et sociale (PUSPRES) (Crédit No 3824-DRC et Don No H 064- DRC)*, Panel d'Inspection de la Banque Mondiale, 2007  
[http://ewebapps.worldbank.org/apps/ip/PanelCases/37-Rapport%20d%E2%80%99Enqu%C3%AAt%20\(Fran%C3%A7ais\).pdf](http://ewebapps.worldbank.org/apps/ip/PanelCases/37-Rapport%20d%E2%80%99Enqu%C3%AAt%20(Fran%C3%A7ais).pdf)

<sup>12</sup> *La société civile rassemblée pour la REDD+ en République démocratique du Congo, Analyse et enseignements tirés du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015) – PNUD, ONU-REDD, RFN, Septembre 2016*

compétences de la société civile dans la REDD+ en intégrant des acteurs plus actifs sur d'autres secteurs clés de la REDD+ tels que l'énergie ou l'agriculture. Cependant, face à l'engouement, la définition de critères d'adhésion et le passage des organisations à un examen de leur qualité de membre ou de leur candidature, ainsi que la coordination des acteurs au niveau national sont indispensables pour éviter le phénomène d'« ensemble vide », c'est à dire un réseau regroupant des OSC inactives, externes à la problématique et non pertinentes lorsque des actions collectives sont à mener. D'autre part, la formation de partenariats avec des organisations actives dans des secteurs actuellement moins couverts mais pourtant stratégiques tels que l'énergie ou l'agriculture pourront être des atouts pour la société civile. Cette approche a été validée par le GTCR-R, et devra faire l'objet d'une attention toute particulière dans le fonctionnement interne du Réseau. Le soutien à la structure s'accompagnera ainsi d'une attention accrue à la bonne gouvernance interne. La gestion de la base de données des membres et d'un registre, la mise en place d'une cotisation raisonnable adaptée aux moyens des membres, seront des tâches primordiales pour la coordination. En tant que réseau de la Société Civile, le GTCR-R est lui-même constitué d'organisations ou de réseaux expérimentés dont l'expérience peut être partagée. Il est donc possible et nécessaire de capitaliser sur leur savoir-faire, et de s'inspirer de leur expérience pour l'adapter au niveau national. La communication et l'adoption d'outils adaptés seront également une clé du bon fonctionnement interne du Réseau. L'établissement d'un plan de communication doit être une priorité de la Société Civile.

- *Représentativité* : La représentativité de la société civile est le socle de sa légitimité et de sa raison d'être, puisque son rôle est de représenter les communautés locales et les populations autochtones dans le processus REDD+. Cette représentativité peut recouvrir différents critères à savoir : le genre, l'appartenance à un groupe ethnique, l'âge, l'origine géographique, mais aussi les compétences de chaque organisation ou individu. Le processus de restructuration, que ce soit lors des consultations menées parmi les membres ou lors de l'atelier national, a clairement mis en avant le besoin de renforcer une pleine représentativité au sein du GTCR-R et des plateformes de la société civile en général. Les critères de participation de la société civile seront donc renforcés via ce programme, assurant une pleine représentation des femmes, des populations autochtones, et des jeunes. La question de la représentativité se pose également en ce qui a trait à l'élargissement des compétences du GTCR-R par l'ouverture à des acteurs externes. La collaboration accrue avec d'autres organisations de la Société Civile jusqu'à présent hors au GTCR-R mais actives dans des piliers clés de la REDD+, telles que les organisations paysannes par exemple, fera l'objet d'une attention particulière.
- *Renforcement de capacités* : La légitimité de la Société Civile passe également par une véritable professionnalisation du réseau et par l'instauration d'un mode de gouvernance clair et transparent. Face aux autres acteurs de la REDD+, la légitimité du réseau se manifeste par la présentation de représentants compétents et par l'utilisation stratégique des compétences présentes au sein du réseau. Pour ce faire, il est indispensable de cartographier plus en avant les nombreuses compétences de ses membres. Le fonctionnement du réseau doit en effet reposer sur l'utilisation et la valorisation de toutes les capacités qui le nourrissent à travers ses membres, non seulement dans la capitale mais aussi en province. La base de données de compétences ouvre la question de l'utilisation de ces dernières, à prendre en compte dans la stratégie nationale de la société civile. Quelques pistes ont ici été explorées : en premier lieu, la société civile devrait être encouragée à réorganiser le travail de ses commissions thématiques et à prioriser ces dernières sur base des objectifs premiers du plaidoyer et de la possibilité de créer des synergies pertinentes, de façon à mobiliser efficacement les membres et organisations dans le but d'apporter des inputs techniques sur ces différents sujets. Egalement, les membres eux-mêmes ont suggéré que soient ouverts des appels d'offre transparents lorsque le réseau a besoin de faire recours à ses membres pour une activité quelconque. Les membres les plus compétents sur le sujet seraient alors sollicités. Dans le cadre d'un processus complexe tel que la REDD+, un renforcement des capacités est alors indispensable pour permettre aux organisations de participer de façon pleine et effective.
- *Décentralisation de la participation aux différents programmes REDD+ dans le cadre d'une stratégie d'intervention claire et ciblée* : Le maintien, le renforcement et à l'appropriation d'une vision sur la REDD+ au sein du réseau, et l'adoption d'une stratégie d'intervention stratégique sont des priorités pour le GTCR-R au niveau national, mais aussi dans le cadre d'une décentralisation nécessaire de sa participation au processus REDD+. Il s'agit du besoin d'une réflexion sur les rôles et responsabilités au

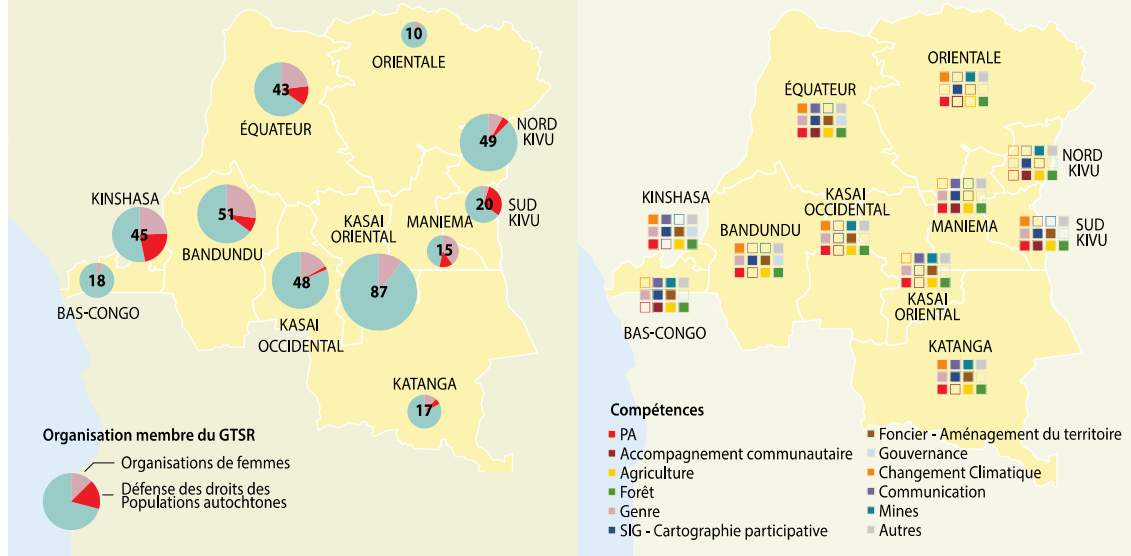


sein du réseau. Cette réflexion est particulièrement opportune au moment de l'entrée dans la phase d'investissement. La clarification des rôles de chacun (organes et membres) aux divers niveaux (national, provincial, local), permettra ainsi au réseau d'intervenir de façon stratégique. Il est recommandé que ce travail commence dès la plateforme mise en place, les organes institués, et les employés de la coordination nationale recrutés, afin de ne pas perdre l'opportunité d'agir concrètement dans la REDD+ après cette période de travail interne. D'autre part, le processus REDD+ en RDC couvre 8 piliers sectoriels ainsi que l'ensemble du territoire via ses chantiers nationaux qui abordent la déforestation sous l'angle de ses moteurs et s'étend donc sur les divers secteurs impactant la forêt. Il est donc primordial pour la Société Civile de définir une stratégie d'intervention ciblée sur les priorités de son plaidoyer. Ceci fait écho aux spécificités de la phase d'investissement de la REDD+, multisectorielle et à plusieurs échelles. Le risque, expérimenté par le passé, est en effet pour le réseau de se disperser et de ne pas parvenir à développer les capacités techniques et à former les compétences spécifiques nécessaires à des interventions efficaces. La stratégie d'intervention ciblée doit être définie par étapes, en se concentrant peu à peu sur les sujets qui sont maîtrisés. Pour ce faire, le réseau peut déjà s'appuyer sur de fortes connaissances et compétences internes, tant dans la gestion de réseaux locaux à la base ou dans les approches participatives (surtout en province) que dans des domaines spécifiques, certains membres étant déjà particulièrement actifs et compétents sur des sujets tels que la réforme foncière, ou sur des outils indispensables tels que la cartographie participative. Cette stratégie d'intervention permettra au Réseau de jouer pleinement son rôle de représentant de la société civile, ce qui n'a pu être fait durant ces deux années de travail interne, la tenue d'un tel processus de restructuration étant extrêmement prenant en termes de ressources humaines, matérielles. Le Réseau sera également en mesure de jouer le rôle fondamental qu'il a obtenu dans le Comité de Pilotage du Fonds National (l'organe décideur du processus d'investissement REDD+ en TRDC), et de fonctionner correctement pour assurer le plein engagement de la plateforme à travers une communication efficace, des consultations, une préparation et une participation pleine au processus REDD+.

## **B. Localisation du programme/projet :**

18. Le GTCR-R est un réseau national représentant les organisations de la société civile dans le cadre du processus REDD+. Ses 480 OSC membres sont répartis sur l'ensemble des 11 anciennes provinces, et qui devront être cartographiés sur les 26 à venir selon la nouvelle division territoriale administrative de la République Démocratique du Congo. Il dispose de 3 organes nationaux de gestions dont la coordination nationale basée à Kinshasa, le comité de pilotage et la commission de contrôle. Chacune des anciennes provinces dispose également d'un Comité Provincial d'Orientation et d'une Coordination Provinciale chargés d'assurer le lien avec les membres jusque dans les territoires les plus reculés. Ce fonctionnement en réseau permet donc au GTCR-R de représenter la société civile à l'échelle nationale dans le processus REDD+.

## Le GTCR : un réseau national de des compétences multiples et diffuses



### 3. Contexte du programme REDD+

#### A. Contribution à l'effet « Gouvernance »

20. Le Plan d'Investissement REDD+ rappelle qu'il est nécessaire de recréer un climat de confiance dans un contexte de capacités limitées, de faible présence de l'Etat en particulier dans les zones forestières, et de faible gouvernance à tous les niveaux. Ceci est tout particulièrement le cas au niveau des institutions locales, au travers de la création ou de la refondation de cadres de concertation entre acteurs gestionnaires et acteurs utilisateurs de ces ressources, en lien avec les Entités Territoriales Décentralisées, (provinces et chefferies ou secteurs) et les Entités Déconcentrées (les Territoires, groupements et localités) et les chefferies coutumières. Ces diverses entités ont en effet besoin de se doter d'une vision dynamique, globale et commune du devenir de leur espace. Ceci nécessite un appui au dialogue multisectoriel et multi-acteurs pour une représentation partagée de l'espace commun, une identification des usages souhaitables des sols, une identification des besoins d'infrastructures et d'équipements collectifs, une réflexion sur les alternatives techniques durables, et un appui à la mise en œuvre de ces alternatives dans les espaces privilégiés.
21. Le renforcement des capacités doit permettre la participation effective et efficace de toutes les parties prenantes, femmes et hommes, populations locales et peuples autochtones, aux objectifs de la REDD+. Cette participation garantira la transparence, l'équité et la traçabilité dans la mise en œuvre des activités, dans le suivi et évaluation de ces dernières et le partage adéquat des bénéfices.
22. C'est dans l'objectif de répondre à cette problématique que le présent Programme a été formulé, visant répondre à l'effet 8 du Plan d'Investissement REDD+ de la RDC suivant « La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes ».
23. La mise en effectivité d'une structure de gouvernance solide, représentant notamment les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, à travers le GTCR-R permettra en effet d'assurer le dialogue multi-sectoriel et multi-acteur. En ce sens, le présent programme permet également de répondre transversalement aux différents piliers REDD+, car la Société Civile pourra agir sur de nombreux chantiers, en fonction des agendas et des priorités qu'elle établira de manière stratégique.
24. L'objectif de partenariat en matière de Gouvernance dans la LOI (Letter of Intent), signée le 22 avril 2016 entre le Gouvernement de la RDC et CAFI dans le cadre du Plan d'investissement du Fonds National REDD+ est de promouvoir l'alignement dans le pays des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+ d'une part; et; d'assurer la transparence et la consolidation de l'information ainsi que l'application de la loi dans les secteurs pertinents pour la REDD+. d'autre part. Afin d'atteindre cet objectif, l'engagement du pays d'ici 2020 traduit en termes de jalon consiste à définir d'ici 2020 ; D'ici 2020, une politique d'alignement des interventions domestiques et extérieures sur les objectifs de la Stratégie- cadre nationale REDD+ et du Plan d'Investissement REDD+. Par ailleurs, dans la LOI, il existe aussi des jalons intermédiaires pertinents fixés pour 2018 et doivent donc être définis.
25. La société civile doit donc être en mesure de participer à cet objectif, et notamment, d'ici 2020, aux jalons intermédiaires pertinents fixés à 2018:
  - Mener une étude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés (Collecte des données, information des réalités sur terrain, critique des analyses par le bureau d'études sélectionné).
  - Elaborer un guide méthodologique de manière participative précisant les pratiques à suivre en matière de consultations dans la mise en œuvre des programmes intégrés, et en relation avec les outils REDD+ ; (ceci est couvert par le projet Tier2, voir section suivante)
  - Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés ;
  - Faire une Analyse détaillée des risques, d'ici à la fin 2016, réalisée en concertation avec les parties prenantes pertinentes, et mise en œuvre de mesures d'atténuation spécifiques et efficaces visant à assurer la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance dans la gestion fiduciaire, y compris dans la mise en œuvre du portefeuille d'interventions de la Stratégie-cadre nationale et

du plan d'investissement national REDD+.

26. Le renforcement de la Société Civile prévu dans ce programme permettra également de fournir une base aux membres du GTCR-R pour avoir un impact positif dans les autres effets du Programme REDD+ de la RDC.

## **B. Participation des acteurs-clés**

27. Dans le cadre d'une gouvernance participative et du dialogue multi-acteur et multi-sectoriel qui est mis en œuvre dans le processus REDD+, le GTCR-R sera amené à collaborer avec des acteurs-clés contribuant également à une bonne gouvernance, à savoir : le Gouvernement, par des échanges continus sur les politiques et mesures en développement, l'ensemble des Organisations Participantes du programme REDD+, mais également le secteur privé intervenant éventuellement dans la REDD+. La transversalité de l'action de la société civile est donc une notion clé à retenir : la collaboration de la société civile ne doit pas se limiter à un cercle restreint mais bien répondre aux exigences d'un processus multi-acteur et multisectoriel. Un accent particulier sur la participation sera donc mis dans ce programme. Le deuxième résultat visé par ce Programme répond à cette exigence de participation et permettra de mettre le GTCR-R en contact régulier avec les acteurs de la REDD+.
28. De plus, dans le cadre du soutien fonctionnel apporté au GTCR-R, celui-ci sera encouragé à développer des partenariats stratégiques hors de son réseau, intégrant un plus grand nombre d'organisations de la société civile actives dans le REDD+. Le GTCRR prévoit déjà cette disposition en offrant une ouverture, et ce tout en restant respectueux de ses textes juridiques, aux autres réseaux et organisations de la Société civile congolaise y compris ceux dits « religieux » ou « confessionnels ». En effet, les Statuts et Règlement intérieur du GTCRR définissent clairement les conditions et les modalités d'adhésion sur base de consentement de chaque structure qui adhère à sa vision, ses valeurs et ses principes. C'est dans cette perspective que le GTCRR a déjà entamé quelques actions concrètes visant à renforcer son partenariat avec l'Eglise catholique (Caritas & CENCO/CERN). En ce qui concerne l'Eglise protestante, des contacts sont déjà établis via la Direction Nationale de l'Eglise du Christ au Congo et la « Coordination provinciale du GTCRR/Orientale » afin d'évaluer les possibilités de collaboration avec la 14ème CBCN (Communauté Baptiste du Congo Nord/Bas-Uélé) soutenue par les missionnaires de l'Union Baptiste Norvégienne. Par ailleurs, La Commission Episcopale pour les Ressources Naturelles de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), (membre du réseau sous régional africain de l'Eglise Catholique regroupant un grand nombre de pays de l'Afrique Centrale), travaille avec le GTCRR pour un coaching de structures de l'Eglise sur le processus REDD et les thématiques y relatives. La participation des acteurs du GTCRR et de CERN/CENCO aux travaux de la COP 22 ainsi qu'à sa restitution à Kinshasa est une illustration de cette belle collaboration entre les structures intervenant déjà dans la lutte contre le réchauffement climatique en RDC.

## **C. Expérience des Organisations Participantes dans le domaine et enseignements retirés**

### **a. PNUD**

29. De 2013 à 2015, après 5 ans de travail et tandis le processus REDD+ nationale évoluait vers la phase de réformes et d'investissements, le PNUD s'est engagé dans un travail d'accompagnement de la société civile congolaise par le soutien à sa réforme institutionnelle et stratégique interne afin de s'adapter à l'évolution du chantier REDD+. En 2013, à l'initiative des membres eux-mêmes, il a d'abord financé une auto-évaluation qui a mis en exergue les défis et opportunités du GTCR. Ces assises ont permis de développer - dans une démarche participative – des recommandations concrètes ainsi qu'une proposition de projet de feuille de route au niveau central, provincial et local, pour le renforcement et la restructuration de plateforme. Durant les deux années qui ont suivi, le PNUD a consacré ses ressources matérielles et humaines à soutenir la démarche de restructuration d'un point de vue financier mais également technique en termes de bonne gouvernance et de suivi rapproché des activités, dédiant un poste à 70% à la Société Civile. Aux côtés des communautés locales et des peuples autochtones, il a guidé le réseau vers sa professionnalisation au travers d'une feuille de route globale (mise en place d'une structure de gouvernance intérimaire, recrutement de consultants nationaux et internationaux, organisation de consultations dans les 11 provinces de la République Démocratique du Congo, coordination d'études transversales sur la communication et les besoins en renforcement de capacités, atelier final de validation du processus). La responsabilisation issue de ce processus de réflexion interne a été l'un des garants de la réussite de la feuille

de route. Le résultat a été une nouvelle configuration institutionnelle et un plan stratégique pour son réseau national REDD+, le Groupe de Travail Climat REDD (GTCR), ainsi qu'une dénomination plus moderne qui capture cette évolution : GTGR-Rénové. A ce jour, il compte 480 organisations membres signataires et un total de 600 organisations sympathisantes, c'est à dire participant aux consultations et soutenant les efforts collectifs de la plateforme de façon ponctuelle sans être encore membre, à travers l'ensemble du pays. Il s'est également doté d'une structure de gouvernance, de représentants élus, ainsi que de statuts légaux. L'ensemble de l'approche participative adoptée et des étapes menées, de l'auto-évaluation du réseau aux études et consultations sur terrain, jusqu'à l'atelier national ayant rassemblé des représentants de toutes les provinces et respectant des critères de représentativité liés au genre, à l'origine ethnique, géographique et à l'âge, ont donné naissance à un ensemble de leçons apprises partagées au sein de l'ONU-REDD pour tous les pays engagés dans le processus REDD+.

30. Notamment, le rapport "La société civile rassemblée pour la REDD+ en République Démocratique du Congo ; Revue et leçons apprises du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015)", à paraître en Septembre 2016, présente une série de leçons apprises pour les Partenaires Techniques et Financiers de la Société Civile que le PNUD saura mettre à contribution pour assurer un accompagnement efficace du GTCR-R :

- Garantir l'indépendance de la société civile : Jusqu'à ce jour, la grande majorité des financements et de l'accompagnement des OSC autour de la REDD+ en RDC provient de la Norvège (NICFI) via RFN. Les autres soutiens à la société civile, tels que celui de DFID via Forest Peoples Programme, sont ponctuels et s'inscrivent plutôt dans une approche-projet. Or le plaidoyer national, international et local à mener sur la REDD+ est continu et demande un appui technique sur le long terme. L'appui amené en ce sens par le PNUD de 2013 à 2015 dans le processus de restructuration, a permis d'apporter une diversité d'appui au GTCR-R et d'ouvrir de nouvelles portes de réflexion au réseau, en lien avec les opportunités REDD+ actuelles : échanges plus intenses avec le PNUD sur le processus et son analyse politique, retours réguliers sur les actions en cours, et réunions d'informations ponctuelles.

- Proposer un soutien technique et un suivi rapproché : Tel que spécifié dans les défis, l'accompagnement sur le long-terme de la société civile par plusieurs bailleurs est un facteur extrêmement important de sa stabilisation. La société civile demande un suivi rapproché, continu, et la mise à disposition de ressources humaines dédiées de la part du partenaire. La compréhension des dynamiques internes de la Société Civile, l'échange régulier avec plusieurs interlocuteurs et la réactivité face aux préoccupations qui ne manquent pas de subvenir, sont des atouts clés pour un Partenaire Technique et Financier engagé et efficace dans son accompagnement.

- Assurer une collaboration inter-bailleurs : La coordination entre partenaires de la société civile est également essentielle. Trop souvent les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) n'ont que peu de contacts entre eux, accompagnant les OSC au travers d'indications contraires, de procédures ou d'activités se superposant sans être harmonisées, de calendriers incompatibles, etc. Un véritable effort a été fait dans ce sens dès le début du processus de restructuration, RFN et le PNUD ayant assuré une communication et un co-accompagnement de la feuille de route. Si possible, l'harmonisation des procédures doit également être encouragée par la mise en œuvre par exemple d'un audit conjoint.

- Permettre une bonne gestion des fonds par la société civile : La question de la gestion des fonds versés à la société civile s'est posée à maintes reprises, les PTF ayant chacun des exigences strictes quant à la sélection de l'organisation gestionnaire des fonds, puis à la gestion financière elle-même. Dans le cadre de ce processus de restructuration, la gestion du comité ad-hoc étant intérimaire et le GTCR alors divisé, il était impossible de confier la gestion budgétaire au réseau lui-même, inexistant alors en tant que structure unique. Des OSC membres des deux GTCR ont alors dû être choisies, et chacun des bailleurs (RFN et PNUD) a donc sélectionné comme structure gestionnaire des fonds la structure principale de chacune des deux branches. Cette double gestion financière a été à la source de nombreuses difficultés de coordination. Le GTCR-R disposera donc d'une structure propre et de sa coordination nationale, dans laquelle le Secrétariat sera composé d'un chargé de finances et administration, et d'un comptable, à même d'assurer une gestion financière unifiée.

- Proposer des délais et des mécanismes de participation adaptés : La question de la participation est centrale dans la mise en œuvre de la REDD+. C'est en effet la mise en œuvre de mécanismes de participation adaptés au contexte, à l'objet et à la diversité de la société civile, qui peuvent garantir la véritable appropriation du processus et l'adéquation de la REDD+ aux objectifs de développement qu'elle s'est fixée. L'application spécifique du type de consultation menée et de son échelle fera l'objet d'une définition prochaine, avec la société civile, dans le cadre du projet Tier2, géré par le PNUD. Le présent programme s'appuiera donc sur le résultat de ce guide de consultations pour établir des délais et mécanismes de participation adaptés.

- Rappeler les principes de participation et de représentativité : Les PTF y ont également un rôle à jouer en tant que garant des principes de participation et de représentativité, encourageant ainsi la société civile à des résultats de meilleure qualité. Lors du processus de restructuration, c'est par la discussion et l'établissement conjoint de critères de sélection que le PNUD et la RFN ont encouragé cette représentativité. Les objectifs de parité du genre, de représentation des Peuples Autochtones et d'écoute des provinces doivent être rappelés systématiquement par les PTF mais aussi et surtout encouragés concrètement dans les TdRs lors d'invitations aux réunions diverses et conférences internationales par exemple.

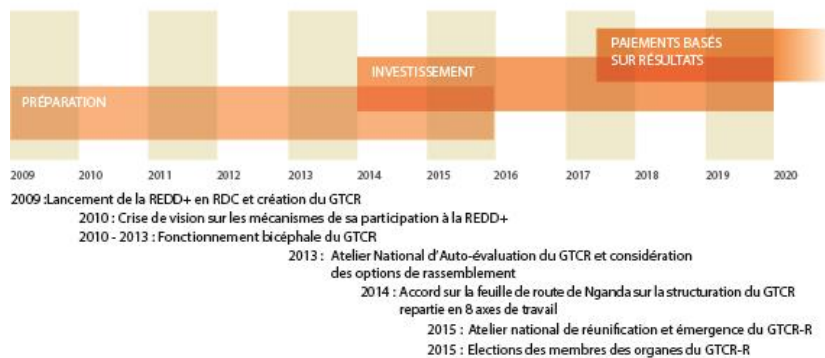
31. Le PNUD a donc le souci d'appuyer les aspirations des organisations membres du GTCR-R à la professionnalisation de ce dernier, la transparence dans ses actions, et l'impact de son travail. Dans la continuité du travail mené jusqu'à présent, une attention toute particulière sera portée sur les efforts du GTCR-R uni et rénové visant à garantir que les membres de ses organes, y compris de la Coordination, ainsi que toute personne ou organisation mandatée par ceux-ci :
1. Ont un mandat clair et les compétences, voire l'expérience requises pour honorer leur mandat de manière indépendante et professionnelle ;
  2. Ont la capacité et la volonté d'assurer une collaboration effective et efficace entre organisations membres à Kinshasa et en provinces, ainsi qu'avec les partenaires actuels ou potentiels du GTCR-R ;
  3. Sont animés par une approche non partisane, promeuvent l'intérêt général, tout en assurant une prise en compte effective des peuples autochtones, des femmes et des jeunes ;
  4. Ont les compétences requises en matière de gestion financière et comptable, n'ont aucun antécédent en matière de mégestion/corruption, et font preuve d'une gestion efficace des ressources allouées aux projets/activités du GTCR-R.

#### b. GTCR-R

32. Le GTCR-R est la Partie Responsable pour la Mise en Œuvre du projet. Il a fortement contribué au développement de la REDD+ en RDC, tout en parvenant à influencer les négociations climatiques au niveau international. Des résultats clés ont déjà été atteints, notamment :
- Etablissement novateur d'une plateforme (ou cadre) de dialogue régulier entre le Ministère Environnement et les organisations de la société civile
  - Contribution conséquente au Readiness Preparation Plan
  - Sensibilisation sur le terrain
  - Participation active et critique aux études
    - Etude sur le partage des revenus issus de la REDD+
    - Etude sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts
    - Réactions aux analyses du Woods Hole Research Center et de McKinsey, contribuant ainsi à la réflexion sur les moteurs de la déforestation et à l'identification des faiblesses et besoin de suivi des études de ces moteurs.
  - Participation à l'évaluation à mi-parcours
  - Participation aux projets pilotes REDD+
  - Contributions conséquentes aux politiques et à la stratégie-cadre nationale REDD+
  - Plaidoyer continu sur les réformes sectorielles
  - Développements législatifs et règlementaires : Concessions des Forêts des Communautés Locales (CFCL), proposition de loi sur la reconnaissance des Peuples Autochtones
  - Participation aux négociations internationales

- Actions de plaidoyer pour le redressement de la REDD+ en RDC
  - Fonctionnement des organes de gouvernance de la REDD+
  - Etudes nationales (McKinsey, moteurs de la déforestation)
  - Droits des Communautés Locales et Populations Autochtones
- Plaidoyer pour l'inclusion de principes clés dans le Plan d'Investissement et la Lettre d'Intention : La société civile a notamment mis en avant la nécessité d'identifier et de sécuriser les droits à la terre et aux ressources des communautés locales et des peuples autochtones, de promouvoir les modèles de gestion communautaire des forêts, y compris les concessions des forêts des communautés locales (CFCL), et d'assurer le maintien du moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions forestières jusqu'à la réalisation d'une planification participative de l'utilisation des terres. Tous ces principes ont été retenus par CAFI et le Gouvernement de la RDC dans la Lettre d'Intention.
- Participation au Conseil d'administration du Fonds national REDD+ : suite à son plaidoyer et à sa forte présence dans les débats, la société civile bénéficie d'un siège pour les représentants du GTCR-R. au sein du Conseil d'Administration du Fonds National REDD+.

Figure 2: Constitution et évolution du GTCR, aujourd'hui GTCR-R



### C. Initiatives/programmes existants dans le secteur participant aux mêmes objectifs

33. Le GTCR-R bénéficie actuellement de deux sources de financements structurels qui complètent le présent programme :

- La Rainforest Foundation Norway, partenaire historique de la société civile sur la REDD+, finance le GTCR-R dans sa mise en place actuelle et prévoit de poursuivre son engagement sous fonds NICFI. Ces fonds sont destinés principalement à permettre au GTCR-R de se doter d'une stratégie d'action spécifique et de mener des activités sur terrain et un plaidoyer au niveau national et international sur base des réalités locales. En 2016, la RFN accompagne le recrutement de la coordination nationale du réseau par un cabinet externe indépendant, ainsi que le fonctionnement des commissions thématiques.

*Ces financements seront coordonnés, comme cela a été le cas dans la phase de restructuration, à ceux du présent programme. Ils permettront ainsi de compléter l'accompagnement du GTCR-R en se focalisant chacun sur différents aspects de l'action du réseau. Le présent programme s'appuiera notamment sur la Coordination Nationale mise en place sur fonds RFN, ainsi que sur la stratégie développée pour appuyer structurellement le GTCR-R.*

- Le projet Tier2, géré par le PNUD, dispose de fonds additionnels sur 2016. Ces fonds seront utilisés pour la rédaction participative des lignes directrices d'engagement de parties prenantes dans le cadre de fonctionnement du Fonds National REDD+ de la RDC.

*Ces lignes directrices constitueront le socle du travail mené dans le cadre du présent programme. Le fonctionnement interne du GTCR-R, ainsi que la participation aux organes de gouvernance de la REDD, dont le FONAREDD et aux programmes REDD+, répondront aux besoins dégagés par ces lignes.*



## 4. Objectifs général et spécifiques et stratégie d'intervention

34. Tel que spécifié dans les Termes de Référence, ce programme vise à renforcer les capacités du Groupe de Travail Climat REDD créé par les Organisations non- gouvernementales congolaises en 2009 afin d'accompagner le programme REDD+ en y représentant la société civile. Par ce renforcement de capacités, il veut que la société civile soit en mesure de jouer pleinement son rôle de relais d'information, d'acteur de plaidoyer, d'observateur et de mécanisme d'alerte pour les dysfonctionnements observés dans le processus REDD+ et dans la lutte contre la déforestation, ainsi que de représentant de la Société Civile dans le Comité de Pilotage du Fonds National REDD+. Par ses appuis il veut aussi que la société civile soit mieux à même d'élaborer et de faire connaître et prévaloir ses points de vue dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes, et en particulier dans les processus d'actualisation des politiques, lois, codes et règlements ayant trait à la gestion durable des ressources naturelles.

### A. Objectifs général et spécifiques

35. L'objectif est de doter la société civile, au travers le GTCR-R à Kinshasa et en provinces, des capacités en matière de plaidoyer, de concertation, d'observateur du fonctionnement des programmes REDD de terrain au nom de la société civile congolaise Les résultats et sous-produits identifiés répondent aux trois résultats identifiés dans les TdRs et à leurs indicateurs correspondant (Voir AMI07). Le présent programme précise et organise stratégiquement l'ensemble de ces données indiquées dans les Termes de références en proposant une structuration logique telle que suit :

<b>RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>	1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique
	1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir
<b>RESULTAT 2 : Tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>	2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents
	2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé
<b>RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>	3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention
	3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée

### B. Stratégie d'intervention

36. Afin de répondre efficacement aux défis ayant trait au fonctionnement interne, à la participation et la représentativité des communautés locales et populations autochtones, ainsi que des femmes, et au besoin en renforcement de capacités, la stratégie d'intervention du présent Programme se focalise sur le fonctionnement du GTCR-R et l'appui à sa gouvernance et à sa capacitation interne.
37. C'est la raison pour laquelle les activités proposées répondent à des besoins structurels, et non à des actions sur terrain. L'idée développée ici est de permettre au GTCR-R d'acquiescer et de renforcer ses capacités à participer efficacement à la phase d'Investissement dans la REDD autour des trois objectifs spécifiques à



atteindre qui contribueront à la bonne gouvernance du programme à l'échelle nationale (effet 8). Les activités développées seront ainsi structurelles, à savoir participations aux réunions stratégiques, tenue de processus de consultations, et sessions de renforcement de capacités.

38. Les bénéficiaires de ces activités seront les membres du GTCR-R, non seulement à Kinshasa et au sein des organes de gouvernance, mais également en province à l'échelle nationale. Puisque le Programme Intégré Orientale est particulièrement mis en avant dans le cadre du processus REDD+ pour faire de cette province un pilote sur l'approche transversale des moteurs de déforestation, un accent sera mis sur le renforcement des capacités des membres du GTCR-R en Province Orientale. Ceci permettra d'une part de mieux accompagner le processus de mise en place de ce programme intégré par une bonne coordination des acteurs locaux, mais également de proposer, avec l'appui des lignes directrices élaborées dans le cadre du processus Tier2, un pilote à l'échelle provinciale de participation pleine et effective de la société civile à un programme intégré REDD+. Des leçons apprises pourront être tirées de cet exercice pour bénéficier aux autres provinces qui seront elles-aussi amenées à bénéficier de programmes intégrés.
39. L'effet Gouvernance demande d'appuyer le réseau du GTCR-R à conduire les activités de Suivi et Evaluation (S&E) du portefeuille des investissements REDD+, afin que le réseau puisse par exemple se joindre aux missions de S&E des Comités de pilotage provinciaux susmentionnés. La stratégie d'intervention du Programme doit ainsi se faire à plusieurs échelles :
  - Au niveau national : consolidation de la gouvernance interne du Réseau, appui à la participation aux débats nationaux et à la définition des programmes à Kinshasa, mais aussi participation aux missions de suivi, aux études, et à une large variété d'activités permettant d'assurer l'impact de l'action concertée et stratégique de la société civile sur le processus REDD+. Par ailleurs, le GTCR-R est membre du Comité de pilotage du Fonds National REDD+. Sa pleine participation à ce comité de pilotage doit être mise à profit pour occuper stratégiquement le rôle d'accompagnement de la phase d'investissement REDD+.
  - Au niveau Provincial ; les OSC seront appelées à participer aux Comités de pilotage provinciaux qui piloteront les activités des programmes sous nationaux intégrés. Elles participeront donc dans les missions de S&E des comités de pilotage provinciaux pour suivre l'état des lieux et la conformité de la mise en œuvre des activités telles que agréées.
  - Au niveau local: la société civile sera une partie prenante clé des Cadres de Concertation locaux dans les villages et territoires. Ces cadres de concertations vont jouer un rôle pivot dans le développement des plans de gestion des ressources naturelles et des plans d'aménagement ; dans l'établissement et la validation des accords de mise en œuvre ; dans les activités de suivi-évaluation ; et finalement, dans la documentation et les enquête sur des plaintes au travers des mécanismes de gestion des plaintes qui seront établis.

## C. Phases

40. Les quatre objectifs spécifiques étant transversaux et structurels, ils seront poursuivis de façon concomitante dans le Programme. Ils se dérouleront cependant par phases en ce sens que :
  - le soutien fonctionnel sera fourni au fur et à mesure des années du programme
  - la participation sera encouragée au fur et à mesure des années du programme
  - les sessions de renforcement de capacité seront répartis au travers des 4 années du programme et répondront lorsque nécessaire à une augmentation graduelle des niveaux de connaissance fourni (cartographie participative, par exemple, de la formation initiale à la pleine professionnalisation des agents)

## D. Partenaires et divisions des tâches

41. Le GTCR-R est partie responsable pour la mise en œuvre du présent programme. En tant qu'organe exécutif, la Coordination Nationale sera l'interlocuteur-clé du PNUD. C'est à cet organe de coordination qu'il adviendra d'assurer le lien avec les organes de gouvernance (Comité de Pilotage, Commission de Contrôle),

les Coordinations provinciales et plus généralement aux membres répartis dans l'ensemble du territoire congolais. Une *Letter of Agreement* sera signée entre le PNUD et le GTCR-R pour assurer la mise en œuvre de certaines activités par le GTCR-R

42. Le PNUD est le partenaire de mise en œuvre du présent programme et assurera la coordination et veillera au bon déroulement du programme, assurant une communication régulière avec le GTCR-R, mais également facilitant ses contacts avec d'autres acteurs clés lorsque nécessaire. Plus d'informations sur les rôles et responsabilités de ces acteurs sont incluses au point 11 du présent document.
43. Une collaboration proche sera également assurée avec le deuxième partenaire structurel majeur de la Société Civile sur la REDD+, à savoir la RFN. L'avantage d'une telle collaboration est, comme souligné dans les leçons apprises de la phase de restructuration précédente, de pouvoir éviter une duplication des activités, des objectifs et des financements, ainsi que de ne pas surcharger le partenaire de la société civile, en l'occurrence le GTCR-R, par des exigences superposées.

## **E. Pérennité des résultats après la fin des financements**

44. Le principe même d'un accompagnement structurel du GTCR-R repose sur l'objectif fondamental de pérennité des résultats après la fin des financements. En effet, plutôt que de soutenir le Réseau dans une série d'activités, il a été choisi, en concertation avec la Société Civile et ses partenaires, de soutenir l'installation durable de ses différents organes de gouvernance, son fonctionnement interne, et de s'inscrire dans une démarche de renforcements en capacités sur le long terme. Ce renforcement en capacités, mené auprès des organes, des organisations et de façon ciblée sur les thèmes de la REDD+, permettra à la Société civile de gagner en compétences et ainsi petit à petit de participer encore plus activement et plus fortement au processus REDD+ et à en assurer une bonne gouvernance.
45. Le Réseau GTCR-R, renforcé et structuré, aura ainsi acquis au terme des 5 années de financement du Programme une légitimité, une assise institutionnelle et une expérience dans la participation, la consultation et l'élaboration de politiques et mesures REDD+ ainsi que l'accompagnement de programmes intégrés REDD+ sur lesquelles il pourra capitaliser pour poursuivre son engagement. Deux approches complémentaires seront ainsi adoptées pour assurer la pérennité des résultats : la concentration des efforts dans un premier temps sur les organes de gouvernance au niveau national et provincial (points focaux) d'une part, permettant de renforcer le réseau dans son ensemble, et la mise en œuvre d'un programme pilote de renforcement structurel à l'échelle provinciale en Orientale d'autre part, permettant de proposer un modèle de représentation et de participation à l'échelle d'un Programme Intégré.

## **5. Cadre de résultats**

### **A. Résumé du cadre de résultats**

46. Le cadre de résultats s'articule autour de trois résultats, tels que suggérés dans les TdR de cet AMI, s'inscrivant dans l'effet 8 : « La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes ».
47. Cette bonne gouvernance sera ainsi assurée au travers de trois résultats, subdivisés en sous-produits tels que décrits ci-dessus, et regroupant un ensemble d'activités :

#### **RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale**

1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique

Il est question ici de consolider la mise en place des organes de la structure actuelle du GTCR-R à tous les niveaux de façon à en faire un partenaire professionnalisé et un répondant plus fiable pour les autres parties prenantes du processus REDD+. L'ancrage juridique (obtention de documents légaux, validation formelle

du réseau en tant que personnalité juridique, diffusion des documents) et institutionnel (Assemblée Générale, Clarification des rôles et responsabilités) sont donc des conditions préalables indispensables à la mise en œuvre du programme. A ce jour, le GTCRR dispose déjà d'une assemblée constitutive –l'Assemblée Générale-, d'un Comité de pilotage qui a un mandat de trois années (jusqu'en 2018), d'une commission de contrôle avec mandat de trois années (jusqu'en 2018), des comités provinciaux et coordinations provinciales déjà installés et en fonction. Le processus de structuration se poursuivra en 2016 sur fonds RFN avec le recrutement par un cabinet extérieur des techniciens de la Coordination Nationale GTCRR. Le GTCRR disposant déjà du formulaire officiel F92 qui est le tenant lieu de la requête en obtention de la personnalité juridique et de l'agrément du ministère de l'environnement, il fera un suivi auprès du Ministère de la Justice pour l'octroi de l'arrêté de sa personnalité juridique. L'activité liée au présent programme vise à appuyer cette démarche et sa diffusion si elle n'était pas finalisée début 2017. En cas contraire, les fonds seraient réattribués à un autre poste de dépense selon les règles qui s'appliquent.

Un soutien fonctionnel au Réseau et à ses organes de gouvernance au niveau national forme ensuite le cœur de cet axe de travail. Un soutien sera apporté au Comité de Pilotage pour une réunion par an, ce qui constitue la norme pour la gestion administrative par un conseil d'administration, ainsi qu'à une réunion par an pour la Commission de Contrôle qui s'assurera d'évaluer l'impact du GTCR-R dans la REDD+. Des Objectifs et TdRs précis de ces réunions devront être élaborés en amont. Les textes du GTCR-R (voir statuts en annexe) prévoyant 2 réunions par an pour la Commission de Contrôle et 3 réunions par an pour le Comité de Pilotage, le GTCR-R pourra toutefois faire appel à ses autres partenaires techniques et financiers pour organiser des réunions supplémentaires.

*1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir*

Ce sous-objectif répond au besoin d'élargir le réseau de façon à étendre ses champs de compétences, tel qu'identifié lors de la restructuration du réseau en 2013-2015, et souligné dans le rapport final des leçons apprises. Ceci sera effectué progressivement et stratégiquement, sur base des organisations sympathisantes actuelles mais non-encore signataire, et au-delà vers les organisations de la société civile déjà actives dans la REDD+ sur des piliers spécifiques telles que les organisations paysannes.

L'une des clés de l'élargissement du Réseau reposera sur la participation du GTCRR aux différents études de faisabilité et aux processus d'aménagement du territoire qui sont prévus dans les zones d'intervention des programmes intégrés, lesquels constituent le principal moyen efficace pour évaluer et construire des consensus sur les causes de déforestation & de dégradation ».

Dans le cadre de ces activités, le projet prendra en charge les délégués locaux du GTCRR désignés pour participer aux diverses rencontres, consultations, dialogues, enquêtes, etc. relatifs aux études de faisabilités et processus d'aménagement du territoire à tous les échelons de gouvernance (province, territoire, secteurs/chefferies,..).

**RESULTAT 2 : Tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif**

*2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents*

La nécessité identifiée de décentralisation du GTCR-R sera prise en compte à travers le soutien fonctionnel au réseau, dans le cadre d'une participation stratégique au processus, dans les provinces et territoires. L'ensemble du Réseau sera ainsi renforcé tant en ressources (internet, bureaux, ressources humaines) qu'en termes de capacité à mener des activités d'Évaluation et Suivi des Programmes REDD+. Un tel soutien fonctionnel est indispensable pour mener à bien la mission du GTCR-R de suivi et d'évaluation du processus REDD+. Cependant,

le présent programme, issu du Plan d'Investissement et en adéquation avec les exigences du FONAREDD, vise à appuyer le GTCR-R dans sa mobilisation autour du Fonds. Les Points Focaux seront donc soutenus dans une approche stratégique correspondant à la stratégie d'intervention du GTCR-R et donc aux investissements REDD+ menés, et non dans une approche nationale indifférenciée.

Les interventions du programme seront focalisées à Kinshasa et dans les provinces ciblées par les investissements du Fond National. Il s'agit de 8 provinces où les enjeux REDD+ sont très forts (Provinces à haute intensité REDD+).

Les autres provinces bénéficieront des appuis ciblés dont la participation aux débats nationaux.

Le programme va appuyer un nombre restreint de coordinations territoriales dont le choix sera tiendra compte des priorités territoriales des programmes intégrés. Le soutien à la participation des provinces devra se traduire dans les faits par une participation accrue et représentative aux Groupes Thématiques Sectoriels.

*2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé*

L'idée est ici de promouvoir l'engagement stratégique de la Société Civile dans les programmes REDD+ pertinents, et de catalyser la participation de la Société Civile aux divers Programmes REDD+, en ciblant les programmes prioritaires mais également en assurant une dynamique commune transversale. Les consultations menées dans ce cadre suivront les lignes directrices établies en 2016 par le projet Tier2 du PNUD sous financement norvégien. Les consultations et missions de suivi évaluation menées répondront d'autre part à l'actualité des financements REDD+ en cours, grâce à la présence du GTCR-R au sein de la FONAREDD. Dans le cadre de sa stratégie d'intervention, la participation du réseau aux diverses réunions et ateliers REDD+ est indispensable pour assurer une dynamique transversale. Cette participation ne pourra cependant pas être assurée par la Coordination Nationale ou le Comité de Pilotage seuls et il appartient au réseau d'impliquer ses membres dans la sélection, la participation, mais aussi la gestion de la connaissance acquise. La participation à ces réunions demande donc d'avoir des objectifs clairs, de sélectionner les experts pertinents et d'accompagner leur retour d'un véritable partage de l'information. Ceci permettra une participation de la société civile au sein des instances de gouvernance REDD+ (rencontres nationales, régionales et internationales (Conference of the Parties (COP), Carbon Forum, etc.), Forest Investment Program (FIP) et Mécanisme Spécial de Dons (MSD), suivi et évaluation des programmes et projets et investissement REDD, revue indépendante des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES)).

### **RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales**

*3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées et d'un mécanisme en place pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention*

Il s'agit de consolider et d'élargir l'expertise intérieure du GTCR-R en l'adaptant aux besoins nouveaux de la phase d'investissement de la REDD+. Les domaines suivants, à sélectionner dans le cadre d'un Plan de Renforcement des Capacités, ont été identifiés en partenariat avec la Société Civile comme domaines potentiels (les éléments listés ci-dessous ne sont pas en ordre d'importance ou de préférence) :

- Système d'Information Géographique et Cartographie participative
- Evaluation d'impacts environnementaux et Sociaux
- Collecte et analyse des données
- Processus de consultation des communautés locales et peuples autochtones
- Négociations dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)
- Plaidoyer politique
- Suivi-Evaluation de Projet

- Politiques d'aménagement du Territoire
- Finance-Carbone
- Gestion financière, administrative et institutionnelle
- Suivi des réformes et des politiques
- MRV et Niveau de référence
- Partage des bénéfices
- Système de gestion des plaintes et recours

Les bénéficiaires de ces formations seront sélectionnés sur base de critères de représentativité (géographique, genre, âge, populations autochtones) et de leur motivation à véritablement se spécialiser dans un domaine, l'objectif final étant de bénéficier d'un groupe d'expert de 10 individus issus d'organisations différentes pour chaque thème de formation. Pour faciliter la constitution de ces groupes, l'expérience préalable des participants sur ces thèmes sera encouragée, mais ne sera pas un critère excluant : à ce jour, peu d'experts sont des femmes, jeunes ou PA, et le présent programme vise à rendre les groupes d'experts inclusifs et représentatifs.

### *3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée*

Il est indispensable que le travail mené par la Société Civile dans le cadre de ce programme soit coordonné et en lien étroit avec celui portant sur les Peuples Autochtones. En effet, et ceci a été rappelé depuis la naissance du GTCR jusqu'au processus de restructuration et à sa refonte en GTCR-R, la Société Civile a vocation à représenter les Peuples Autochtones et à assurer leur participation dans le processus REDD+. Ainsi, les enquêtes de terrain spécifiquement liées aux territoires des peuples autochtones, ainsi que le suivi et évaluation de mesures concrètes pour l'inclusion sociale de ces groupes marginalisés sera assuré par le GTCR-R, toujours dans la continuité des lignes directrices établies en amont sous le projet Tier2.

Par ailleurs, le projet mettra en place un cadre de coordination et de communication avec le Projet d'appui aux Peuples autochtones Pygmées (Fonaredd) dont le REPALEF (Réseau des Peuples Autochtones) est bénéficiaire en plus d'un autre projet (DGM) de la Banque Mondiale. De manière concrète, il s'agira notamment pour le projet : (i) d'intervenir dans les zones non ciblées par le REPALEF, dans une logique de complémentarité des ressources et (ii) faire participer le REPALEF et le GTCRR, aux comités de pilotage de deux projets précités pour assurer la complémentarité des programmes.

## B. Tableau 1 : cadre de résultats

**OBJECTIF :** L'objectif est de doter la société civile, au travers le GTCR-R à Kinshasa et en provinces, des capacités en matière de plaidoyer, de concertation, d'observateur du fonctionnement des programmes REDD de terrain au nom de la société civile congolaise

RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale				
Sous-objectif 1	Indicateurs	Situations de référence et cibles finales	Moyens de vérification	Hypothèses et conditions critiques
1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridique et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'assemblées générales annuelles nationales tenues (avec rapports financier et techniques)</li> <li>• Nombre de réunions internes des organes tenues.</li> <li>• Existence d'un site internet fonctionnel mettant à disposition l'information sur les programmes</li> <li>• Existence d'un document de</li> </ul>	<p><b>Situation de référence :</b> GTCR-R, nouveau réseau, pas encore d'AG <b>Cible finale :</b> 1 AG/an</p> <p><b>Situation de référence :</b> Atelier de restructuration tenu avec succès <b>Cible finale :</b> 1 réunion par an, avec objectifs clairs, du COPIL et de la commission de contrôle</p> <p><b>Situation de référence :</b> Existence d'un site non actif et non à jour</p>	<p>1- Rapports d'AG</p> <p>Rapports d'évaluation</p> <p>Rapports des réunions et rapports d'évaluation</p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les appuis matériels et financiers apportés au GTCR-R lui permettent de fonctionner de façon démocratique et transparente</li> <li>- L'obtention des documents juridiques et de la clarification des rôles ancre la légitimité du GTCR-R</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place des organes et l'obtention des documents juridiques prennent du retard dû aux procédures administratives</li> <li>- La mission de spot-check ne permet pas au GTCR-R de prendre en charge une partie de la mise en œuvre et d'opérer une transition progressive vers le NIM</li> </ul>

	clarification des rôles et responsabilités	<b>Cible finale</b> : Site web fonctionnel et à jour				
			Site web			
<b>Budget Total</b>						
<b>Total</b>			<b>410400</b>			
Activité 1.1.1						
Obtention et diffusion des documents juridiques d'appui au GTCR-R			5000	5000		
<i>Activité 1.2.1</i>						
Consultations et rédaction du document de clarification des rôles et responsabilités			5000	5000		
<i>Activité 1.1.1</i>						
Assemblée Générale annuelle du GTCR-R			120000	30000	30000	30000
Activité 1.1.2						
Réunion annuelle du Comité de Pilotage			28000	7000	7000	7000
Activité 1.1.3						
Réunion annuelle de la Commission de Contrôle			28000	7000	7000	7000
Activité 1.1.4						
Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale			230400	57600	57600	57600

Sous-objectif 2	Indicateurs	Situations de référence et cibles finales	Moyens de vérification	Hypothèses et conditions critiques
<p>1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un répertoire (mis à jour et disponible sur Internet) des acteurs et partenaires stratégiques intervenant dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir OSC</li> <li>• Nombre de nouveaux membres et partenariats stratégiques de l'OSC actives dans la REDD+</li> <li>• Nombre de nouvelles études réalisées sur les moteurs de la déforestation avec la participation du</li> </ul>	<p><b>Situation de référence</b> : 480 membres, 600 sympathisants</p> <p><b>Cible finale</b> : 60 nouveaux membres et partenariats stratégiques, parmi les OSC actives dans la REDD+</p> <p><b>Situation de référence</b> : Atelier de restructuration tenu avec succès</p> <p><b>Cible finale</b> : Réunions régulières avec des OSC externes</p>	<p>Liste à jour des membres</p> <p>Rapports des réunions et rapports d'évaluation</p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élargissement du GTCR-R et l'établissement de partenariats stratégiques lui permettent d'être plus actif et stratégique sur des secteurs clés de la REDD+</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intégration de nouvelles organisations crée des dissensions internes</li> <li>-</li> </ul>



		GTCR-R							
				Budget Total	A1	A2	A3	A4	
<b>Total</b>				<b>52000</b>					
<i>Activité 1.2.1</i>									
Participation aux nouvelles études sur les moteurs de la déforestation				35000	20000	15000			
<i>Activité 1.2.2</i>									
Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenaires stratégiques				5000		5000			
<i>Activité 1.2.3</i>									
Réunions de coordination et d'information avec les autres organisations de la société civile non-encore membres du GTCR-R				12000	3000	3000	3000	3000	
<b>RESULTAT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>									
Sous-objectif 2.1	Indicateurs	Situations de référence et cibles finales	Moyens de vérification	Hypothèses et conditions critiques					
2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de comités provinciaux et de coordinations provinciales appuyés et fonctionnels dans le cadre du programme d'appui à la</li> </ul>	<b>Situation de référence :</b> Participation aux GTS <b>Cible finale :</b> Participation aux GTS avec principes de représentation adoptés	Rapports des réunions et rapports d'évaluation	<b>Hypothèses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La décentralisation du GTCR-R lui permet un suivi de proximité des programmes de réformes et d'investissement REDD+</li> <li>La focalisation sur les provinces et territoires prioritaires permet de concentrer les ressources pour plus d'efficacité sur les endroits stratégiques</li> </ul> <b>Risques</b>					

	<p>société civile (REDD+);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de coordinations territoriales appuyés et fonctionnels dans le cadre du programme d'appui à la société civile (REDD+);</li> <li>• % de programmes/projets REDD+ ayant fait l'objet de suivi par les organes du GTCR-R</li> </ul> <p>Taux de participation du GTCR-R aux au groupes thématiques sectoriels (les 5 GTS)</p>	<p><b>7. Situation de référence</b> : Ateliers tenus sans cadre d'intervention stratégique</p> <p><b>Cible finale</b> : ateliers de consultations et participation active selon stratégie d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le GTCR-R se disperse pour chercher les fonds complémentaires auprès d'autres PTF et intégrer les provinces non-prioritaires</li> <li>-</li> </ul>
--	--	--	--	---

				Budget Total	A1	A2	A3	A4
<b>2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents</b>				643 600				
Activité 2.1.1								
Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales				336 400	84100	841000	84100	84100
Activité 2.1.2								
Fonctionnement des Coordinations territoriales (Internet, Tel, déplacements)				307200	76800	76800	76800	76800
Sous-objectif 2.2	Indicateurs	Situations de référence et cibles finales	Moyens de vérification	Hypothèses et conditions critiques				
2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'un cadre de suivi et évaluation fonctionnel ;</li> <li>Taux de réalisation du plan d'actions de S&amp;E ;</li> <li>Portée et degré de mise en œuvre des mesures prises dans le cadre du suivi et évaluations des</li> </ul>	<p><b>Situation de référence</b> : GTCR-R, nouveau réseau, pas encore de bureau fixe ni de structure fonctionnelle établie</p> <p><b>Cible finale</b> : organes fonctionnels au niveau provincial et territorial</p> <p><b>Situation de référence</b> : Atelier de restructuration tenu avec succès</p> <p><b>Cible finale</b> : Réunions régulières,</p>	<p>Rapports d'évaluation</p> <p>Rapports des réunions et rapports d'évaluation</p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les lignes directrices mises en place par le projet Tier2 permettent de guider les consultations à mener et de cadrer la participation de la société civile</li> <li>Le GTCR-R dispose également de sièges dans les comités d'orientation des divers programmes et ces activités permettent une harmonisation et une systématisation des approches</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La participation au processus requiert une expertise qui n'est pas encore suffisamment acquise par tous les membres ou par le biais de partenariats stratégiques</li> <li>La participation reste l'apanage d'un petit groupe d'individus et n'est pas suffisamment étendue aux membres du GTCR-R</li> </ul>				

	programmes/proj et REDD+	ateliers de consultations						
				Budget Total	A1	A2	A3	A4
<b>2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé</b>				252000				
<i>Activité 2.2.1</i>								
Facilitation des consultations, ateliers à Kinshasa				12000	3000	3000	3000	3000
<i>Activité 2.2.3</i>								
Facilitation des consultations, ateliers en province				96000	24000	24000	24000	24000
<i>Activité 2.2.2</i>								
Missions de Suivi et Evaluation				64000	24000	24000	24000	24000
<i>Activité 2.2.4</i>								
Participation aux réunions REDD+ nationales et internationales				64000	24000	24000	24000	24000
<i>Activité 2.2.5</i>								
Participation aux forums techniques nationaux				16000	4000	4000	4000	4000
<b>RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>								
<b>Sous-objectif 3.1</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Situations de référence et cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses et conditions critiques</b>				

<p>Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention</p>	<p>Existence d'un programme de formation élaboré sur la base des besoins en renforcement de capacités des experts de la SC ;</p> <p>Nombre d'experts formés sur les domaines identifiés dans le cadre du plan de renforcement des capacités.</p>	<p><b>Situation de référence</b> : Atelier de restructuration tenu avec succès</p> <p><b>Cible finale</b> : sessions de renforcement de capacités tenues (au moins deux de chaque par an)</p> <p><b>Situation de référence</b> : Existence de compétences non capitalisées dans le réseau</p> <p><b>Cible finale</b> : Groupes de 10 experts par thématique à identifier (50% hommes, 50% femmes, 30% PA, 30% jeunes)</p>	<p>Rapports des réunions et rapports d'évaluation</p> <p>Rapports d'évaluation</p>	<p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un programme solide de renforcement de capacités permet au GTCR-R de mieux comprendre les enjeux et les outils du processus REDD+ et d'agir plus stratégiquement</li> <li>- La formation de groupes d'expert nourrit la stratégie d'intervention établie</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le GTCR-R n'a pas suffisamment ciblé sa stratégie et le renforcement de capacités est trop diffus pour être efficace</li> <li>- Les groupes d'experts sélectionnés ne sont pas représentatifs (femmes, PA, jeunes, provinces)</li> <li>- Les experts formés abandonnent en cours de formation faute de temps ou de motivation (sur 10 experts formé, objectif de 5 pleinement actifs)</li> </ul>				
				Budget Total	A1	A2	A3	A4
<p><b>3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention</b></p>				<p><b>168000</b></p>				

<i>Activité 3.1</i>									
Sélection des thèmes et élaboration d'un programme de formation à partir de la stratégie d'intervention élaborée par le GTCR-R					7000	7000			
<i>Activité 3.2</i>									
Processus de sélection des futurs experts bénéficiaires de la formation					1000	1000			
<i>Activité 3.3</i>									
Sessions de formations					160000	20000	40000	50000	50000
<b>Sous-objectif 3.2</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Situations de référence et cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Hypothèses et conditions critiques</b>					
La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée	Nombre d'espaces de concertation et d'échanges avec les peuples autochtones dans les territoires et provinces couverts par le projet ; Nombre d'enquêtes de terrain réalisées sur des sujets spécifiquement liées aux territoires des peuples autochtones ;  Portée et degré des mesures pour	<b>Situation de référence</b> : Atelier de restructuration tenu avec succès et avec l'implication des Peuples Autochtones <b>Cible finale</b> : Enquêtes de terrain participatives menées selon les lignes directrices de consultation établies sous projet Tier2  <b>Situation de référence</b> : Connaissance basique	Rapports des enquêtes et rapports d'évaluation          Rapports d'évaluation	<b>Hypothèses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enquêtes de terrain et les mesures d'inclusion sociale permettent aux communautés marginalisées et populations autochtones d'être représentées dans le processus REDD+ via le GTCR-R</li> <li>- Une collaboration étroite est assurée sur l'enjeu des Populations Autochtones avec l'AMI 08</li> </ul> <b>Risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rapports des enquêtes de terrain sont de qualité trop faible pour être exploités</li> <li>- Les enquêtes et mesures incluses dans le travail de l'AMI08 se superposent au travail du GTCR-R avec une faible coordination entre les partenaires de mise en œuvre</li> </ul>					

	l'inclusion sociale des groupes marginalisés dans les reformes et investissements REDD+ établies	des mesures de sauvegarde par les membres GTCR <b>Cible finale :</b> Renforcement dans les provinces concernées par les Programmes Intégrés sur la mise en œuvre de mesures spécifiques						
				Budget Total	A1	A2	A3	A4
<b>3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée</b>				<b>60000</b>				
<i>Activité 3.2.1</i>								
Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+				40000	10000	10000	10000	10000
<i>Activité 3.2.2</i>								
Etablissement de mesures pour veiller aux dimensions d'inclusion sociale dans les reformes et investissements REDD+				20000	5000	5000	5000	5000
<b>TOTAL</b>								<b>1 586 000</b>
<b>animation PNUD</b>								284 000
<b>total coûts directs</b>								<b>1 870 000</b>
frais généraux 7%								130 000
<b>total général</b>								<b>2 000 000</b>

## 6. Plans de travail, activités envisagées et budget

### A. Tableau 2 : Plan de travail relatif au Programme d'appui à la Société Civile

Période couverte par le plan de travail Février 2017 à Décembre 2020

	2017	2018	2019	2020
<b>RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>				
<b>1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique</b>				
Activité 1.1.1				
Obtention et diffusion des documents juridiques d'appui au GTCR-R				
Activité 1.2.1				
Consultations et rédaction du document de clarification des rôles et responsabilités				
Activité 1.1.1				
Assemblée Générale annuelle du GTCR-R				
Activité 1.1.2				
Réunion annuelle du Comité de Pilotage				
Activité 1.1.3				
Réunion annuelle de la Commission de Contrôle				
Activité 1.1.4				
Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale				
<b>1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir</b>				
Activité 1.2.1				
Participation aux nouvelles études sur les moteurs de la déforestation				
Activité 1.2.2				
Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenaires stratégiques				
Activité 1.2.3				
Réunions de coordination et d'information avec les autres organisations de la société civile non-encore membres du GTCR-R				
<b>JALON INTERMEDIAIRE 2 : Etude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés</b>				
<b>RESULTAT 2 : Tous les programmes de reformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>				
<b>2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents</b>				
Activité 2.1.1				
Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales				
Activité 2.1.2				
Fonctionnement des Coordinations territoriales (Internet, Tel, déplacements)				



<b>2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé</b>				
<i>Activité 2.2.1</i>				
Facilitation des consultations, ateliers à Kinshasa				
<i>Activité 2.2.3</i>				
Facilitation des consultations, ateliers en province				
<i>Activité 2.2.2</i>				
Missions de Suivi et Evaluation				
<i>Activité 2.2.4</i>				
Participation aux réunions REDD+ nationales et internationales				
<i>Activité 2.2.5</i>				
Participation aux forums techniques nationaux				
<b>JALON INTERMEDIAIRE 1 : Les résultats des interventions REDD+ sont mis à disposition du public de manière transparente au travers de rapports annuels publiés d'ici la fin du 1er trimestre de l'année suivante ;</b>				
<b>RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>				
<b>3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et evaluation du processus REDD+ et mettre en oeuvre sa stratégie d'intervention</b>				
<i>Activité 3.1</i>				
Sélection des thèmes et élaboration d'un programme de formation à partir de la stratégie d'intervention élaborée par le GTCR-R				
<i>Activité 3.2</i>				
Processus de sélection des futurs experts bénéficiaires de la formation				
<i>Activité 3.3</i>				
Sessions de formations				
<b>3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée</b>				
<i>Activité 3.2.1</i>				
Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+				
<i>Activité 3.2.2</i>				
Etablissement de mesures pour veiller aux dimensions d'inclusion sociale dans les reformes et investissements REDD+				
<b>JALON INTERMEDIAIRE 4 : Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi- acteurs et multi-sectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés ;</b>				
<b>Jalon 2020 : Une politique d'alignement des interventions domestiques et extérieures sur les objectifs de la Stratégie- cadre nationale REDD+ et du Plan d'Investissement REDD+ a été définie.</b>				

**Note sur les jalons intermédiaires décembre 2018**

Le Jalon Intermédiaire 3 (Guide méthodologique élaboré de manière participative précisant les pratiques à suivre en matière de consultations dans la mise en œuvre des programmes intégrés, et en relation avec les outils REDD relève de l'appui Tier 2 apporté en 2016 par le PNUD et non de ce programme

**B. Tableau 3 : BUDGET DU PROGRAMME REDD+**

Rubrique budgétaire	unité	coût unitaire	nbre	quantité par an	nbre années	nbre provinces	montants
<b>RESULTAT 1 : La plateforme GTCR-R est gérée de façon professionnelle, transparente et collégiale</b>							<b>457 800</b>
<b>1.1 Le GTCR-R dispose d'un ancrage juridictionnel et d'un système de gouvernance associative efficace, transparente et démocratique</b>							<b>405 800</b>
Activité 1.1.1							
Rédaction et obtention des documents juridiques d'appui au GTCR-R		5000	1	1	1	1	<b>5 000</b>
Activité 1.2.1							
Consultations et rédaction du document de clarification des rôles et responsabilités		5000	1	1	1	1	<b>5 000</b>
Activité 1.1.1							
Assemblée Générale annuelle du GTCR-R		29000	1	1	4	1	<b>116 000</b>
Activité 1.1.2							
Réunion annuelle du Comité de Pilotage		7000	1	1	4	1	<b>28 000</b>
Activité 1.1.3							
Réunion annuelle de la Commission de Contrôle		7000	1	1	4	1	<b>28 000</b>
Activité 1.1.4							
Fonctionnement quotidien de la Coordination Nationale							
coordo	mois	1200	1	12	4	1	<b>57 600</b>
comptable	mois	800	1	12	4	1	<b>38 400</b>
loyer	mois	1400	1	12	4	1	<b>67 200</b>
internet	mois	500	1	12	4	1	<b>24 000</b>
Equipement informatique	nbre	3000	1	1	1	1	<b>3 000</b>
Fourniture	mois	150	1	12	4	1	<b>7 200</b>
communication	mois	300	1	12	4	1	<b>14 400</b>
édition, documentation ...	par an	3000	1	1	4	1	<b>12 000</b>

<b>1.2. Des partenariats stratégiques innovants et un élargissement organisationnel sont établis et mis en œuvre pour incorporer les nouveaux secteurs-clés de la société civile dans la lutte contre les moteurs de la déforestation, pour une gestion durable du terroir</b>							<b>52 000</b>
<i>Activité 1.2.1</i>							
Participation du GTCRR aux diverses études de faisabilité et processus d'aménagement du territoire des programmes intégrés dont liées aux causes de déforestation & dégradation	ff	35000	1	1	1	1	<b>35 000</b>
<i>Activité 1.2.2</i>							
Analyse des acteurs à mobiliser et identification des partenaires stratégiques		5000	1	1	1	1	<b>5 000</b>
<i>Activité 1.2.3</i>							
Réunions de coordination et d'information avec les autres organisations de la société civile non-encore membres du GTCR-R		2000	1	1	6	1	<b>12 000</b>
<b>RESULTAT 2 : Tous les programmes de réformes et d'investissements pour la REDD+ sont accompagnés d'un engagement civique effectif</b>							<b>923 200</b>
<b>2.1. Les acteurs concernés du GTCR-R participent et effectuent un suivi focalisé de tous les programmes REDD+ pertinents</b>							<b>671 200</b>
<i>Activité 2.1.1</i>							
<i>Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales Haute intensité REDD+</i>							<b>293 120</b>
coordo	mois	300	1	12	4	8	115 200
comptable	mois	200	1	12	4	8	76 800
loyer	mois	100	1	12	4	8	38 400
internet	mois	50	1	12	4	8	19 200
Equipement informatique	kit	3000	1	1	1	8	24 000
Fournitures bureau	ff	250	1	1	4	8	8 000
communication	mois	30	1	12	4	8	11 520
<i>Fonctionnement quotidien des Coordinations Provinciales Basse intensité REDD+</i>							<b>80 480</b>
coordo	mois	150	1	12	4	4	28 800
comptable	mois	100	1	12	4	4	19 200
loyer	mois	50	1	12	4	4	9 600
internet	mois	25	1	12	4	4	4 800
Equipement informatique	nbre	3000	1	1	1	4	12 000

Fournitures bureau	ff	200	1	1	4	4	3 200
communication	mois	15	1	12	4	4	2 880
<i>Activité 2.1.2</i>							
<i>Fonctionnement des Coordinations territoriales (Internet, Tel, déplacements)</i>							<b>297 600</b>
internet	mois	350	1	12	4	8	134 400
communication	mois	150	1	12	4	8	57 600
déplacements	ff	275	1	12	4	8	105 600
<b>2.2 La Société Civile se déploie pour assurer l'engagement et le suivi au niveau local, catalysant la participation aux programmes REDD+ novateurs tels que la Province Orientale et autres, et dans les zones d'intervention du FIP et du projet REDD+ de Mai Ndombé</b>							<b>252 000</b>
<i>Activité 2.2.1</i>							
Facilitation des consultations, ateliers à Kinshasa		500	1	6	4	1	<b>12 000</b>
<i>Activité 2.2.3</i>							
Facilitation des consultations, ateliers en province		500	1	6	4	8	<b>96 000</b>
<i>Activité 2.2.2</i>							
Missions de Suivi et Evaluation		1000	1	2	4	8	<b>64 000</b>
<i>Activité 2.2.4</i>							
Participation aux réunions REDD+ nationales et internationales		4000	1	4	4	1	<b>64 000</b>
<i>Activité 2.2.5</i>							
Participation aux forums techniques nationaux		1000	1	4	4	1	<b>16 000</b>
<b>RESULTAT 3 : L'engagement de la Société Civile augmente la bonne gouvernance et l'inclusion sociale des efforts REDD+ nationales</b>							<b>205 000</b>
<b>3.1 Le GTCR-R dispose de capacités renforcées pour mener à bien le suivi et évaluation du processus REDD+ et mettre en œuvre sa stratégie d'intervention</b>							<b>168 000</b>
<i>Activité 3.1</i>							
Sélection des thèmes et élaboration d'un programme de formation à partir de la stratégie d'intervention élaborée par le GTCR-R		7000	1	1	1	1	<b>7 000</b>
<i>Activité 3.2</i>							
Processus de sélection des futurs experts bénéficiaires de la formation		1000	1	1	1	1	<b>1 000</b>
<i>Activité 3.3</i>							

Sessions de formations		5000	4	2	4	1	160 000
<b>3.2 La coopération étroite avec les peuples autochtones et les communautés forestières engagés dans conservation et la récupération de la forêt est renforcée</b>							<b>37 000</b>
<i>Activité 3.2.1</i>							
Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+		5250	1	1	4	1	21 000
<i>Activité 3.2.2</i>							
Etablissement de mesures pour veiller aux dimensions d'inclusion sociale dans les réformes et investissements REDD+		4000	1	1	4	1	16 000
<b>Total coûts activités</b>							<b>1 586 000</b>
<b>Oversight et Assistance Technique</b>							284 000
<b>Total coûts directs</b>							<b>1 870 000</b>
Frais généraux 7%							130 000
<b>Total général</b>							<b>2 000 000</b>

## 7. Méthodologie

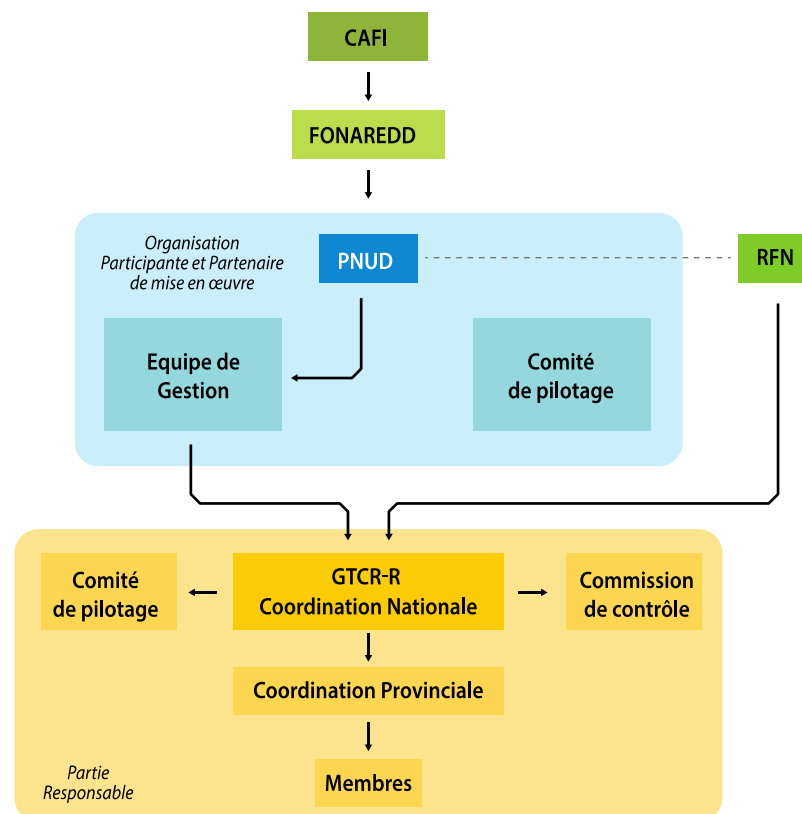
48. La construction d'un consensus, d'analyses et de positions stratégiques autour d'une question aussi complexe que la REDD+ exige un investissement fort en temps, tout comme la construction de la confiance entre organisations. La méthodologie adoptée dans le cas de ce programme répond donc à un besoin de fondement structurel du travail de la Société Civile, dans un esprit constructif de participation et de représentativité. C'est la raison pour laquelle le programme donne priorité à l'appui à la structure et au fonctionnement du GTCR-R. Dans une idée de responsabilisation de la Société Civile, elle est pleinement perçue dans ce programme comme une organisation participante, en ce sens qu'elle est consultée dès l'élaboration du Programme puis directement récipiendaire de la majorité des fonds, via la Coordination Nationale du GTCR-R.
49. L'appui fondamental de ce programme au GTCR-R a pour but de lui permettre non seulement de répondre à l'effet 8 (Gouvernance) mais également d'être actif dans l'ensemble des programmes REDD+, selon une hiérarchisation stratégique qui sera faite en accord avec les autres sources de financement du GTCR-R (Tier2-PNUD et RFN). L'idée pour le GTCR-R est de pouvoir agir aux différentes échelles (national, provincial, local) mais également dans différents secteurs et réformes qui sont clés au vu de sa stratégie d'intervention sur la REDD+. Ainsi le renforcement de capacités et les facilitations de consultation seront-ils axés en priorité sur les axes stratégiques de l'intervention du GTCR-R, parmi lesquels nous pouvons déjà citer, par exemple, la Réforme d'Aménagement du Territoire et la Réforme Foncière, qui répondent aux effets 5 et 6 du Plan d'Investissement.
50. La structure même du GTCR-R, encouragée et soutenue dans ce programme, répond à cette multi-sectorialisation de la REDD+ à plusieurs échelles. Grâce à ses organes de gouvernance et au soutien apporté aux points focaux en Province, le GTCR-R sera à même de répondre à ce défi de la phase d'investissement. D'autre part, puisqu'il n'est pas possible dans un premier temps de renforcer les organisations de la société civile dans leur ensemble à l'échelle nationale, l'accent sera mis d'une part sur le renforcement de capacités du réseau lui-même, en veillant à ce que divers acteurs puissent participer et bénéficier des sessions

organisées, mais également sur un programme pilote de renforcement des capacités de participation à un programme intégré dans la province Orientale. Ce programme permettra de servir de modèle aux autres PI qui suivront dans les investissements progressifs REDD+.

51. Les grands principes suivants seront appliqués par le programme dans son approche méthodologique :

- Approche participative afin d'assurer les partenariats mais surtout la légitimité et l'adhésion aux choix et arbitrages qui seront effectués dans le cadre du programme. Les leçons apprises du processus de restructuration indiquent la nécessité de communication claire et de participation ciblée afin d'éviter la création d'attentes irréalistes ayant pour conséquence le désengagement voire même l'opposition des acteurs au programme
- Approche intersectorielle du genre destinée à assurer la représentativité des besoins stratégiques des peuples autochtones, des femmes à côtés de ceux des hommes dans le but d'influer sur les dynamiques sociales existantes, les modifier et impliquer les hommes et les femmes dans les synergies nécessaires pour changer les comportements et contribuer ensemble durablement à l'amélioration de leur conditions de vie au sein de leur communauté.
  - Encouragement de l'innovation dans les méthodes de communication, de consultation et de renforcement de capacités mis en œuvre dans ce programme
  - Capitalisation sur les processus existants en vue de maximiser l'efficacité et l'efficacité du programme. Le programme ambitionne de permettre une pleine professionnalisation de la Société Civile sur base de son expérience existante
  - Potentiel de réplication et de durabilité : l'assise structurelle du GTCR-R a vocation à le rendre durable, et le sous-programme de décentralisation et de renforcement des capacités à l'échelle d'un PI provincial doit être répliquable à l'échelle des autres provinces.

## 8. Arrangement de gestion et de coordination



52. Les financements de ce programme proviennent de CAFI dont le conseil d'administration a recommandé la mise en œuvre des programmes sous la modalité de mise en œuvre directe (DIM) qui permet une meilleure maîtrise des risques fiduciaires, des glissements de calendrier et des risques de non-conformité aux normes sociales et environnementales nécessaires pour une bonne conduite des programmes. Le programme sera donc principalement mis en œuvre sous la modalité d'exécution directe avec des passations de marché pour la mobilisation des expertises nécessaires.
53. L'Organisation Participante principale, soumissionnaire de cette proposition est le Programme des Nations Unies pour le Développement. L'Unité de Développement Durable et Croissance Inclusive au niveau du Programme du PNUD doit assurer la supervision, la coordination, le suivi et l'évaluation du Programme. Le PNUD sera le récipiendaire unique des fonds de ce programme, en charge de les répartir parmi le Partenaire et les éventuels Prestataires de Services / Consultants. Le Comité de Pilotage du Programme sera investie de l'approbation des plans de travail et budgets annuels du programme. Le programme sera donc mis en œuvre et géré selon les normes et standards du PNUD.
54. Pour suivre ce projet, le PNUD Kinshasa mettra en place deux organes:
- Un organe de gestion : le PNUD Kinshasa recrutera une équipe composée d'un gestionnaire et d'un financier. En ce qui concerne le Suivi & Evaluation l'intervention d'un VNU national est envisagée.
  - Un organe de gouvernance : un comité de pilotage sera mis en place, rassemblant le PNUD-DRC, le GTCR-R, et le PNUD-Kenya. Le projet sera logé au sein du CIDD et de ce fait, le CIDD jouera un rôle de supervision, avec l'appui technique de Nairobi, à définir ultérieurement.
55. LE GTCR-R peut être choisi comme la partie responsable dans le cadre d'un accord à définir avec le PNUD qui est le partenaire de mise en œuvre du programme. Un partenariat spécifique sera mis en place avec la Coordination Nationale du GTCR-R, organe exécutif du GTCR-R sous la responsabilité du Comité de Pilotage (voir statuts du GTCR-R en annexe). C'est à la Coordination Nationale qu'il appartiendra de communiquer avec les autres organes de gouvernance du réseau (Comité de Pilotage, Commission de Contrôle) ainsi qu'avec les Coordinations Provinciales et les membres à l'échelle nationale. Le PNUD évaluera notamment cette bonne communication qui doit exister entre la base et la Coordination Nationale. Le programme sera mis en œuvre par la Coordination Nationale au niveau National, et par les coordinations provinciales aux au niveau Provincial ; ces organes effectueront les consultations, seront en charge des aspects fonctionnels et pratiques de l'organisation des activités, ainsi que de la rédaction des TdR, rapports annuels et périodiques. Cependant, une micro-évaluation des capacités du GTCR-R sera réalisée conformément au HACT (le Harmonized Approach to Cash Transfers, qui constitue un cadre de travail approuvé des Nations Unies et s'appliquant à ses agences) en vue d'envisager un transfert progressif vers la mise en œuvre nationale par l'ONG - le NIM (National Implementation) avec le GTCR-R comme partenaire bénéficiaire d'avances pour la mise en œuvre du programme sur base de budgets d'activités soumis tous les trois mois.
56. Des missions de spotcheck visant à établir les possibilités de mise en place d'un fonctionnement NIM sur base de sommes retenues et de budgets détaillés sur périodes courtes seront donc effectuées dès le début du programme. Afin de renforcer la responsabilisation du GTCRR et de garantir la pérennité de l'intervention, le nombre des missions annuelles du PNUD évoluera progressivement vers un appui à distance et des missions moins nombreuses et plus courtes. Les plans de travail annuels élaborés de manière participative, validés et évalués régulièrement par toutes les parties prenantes mettront un accent particulier sur cette disposition.
57. En complément de ces fonds, le programme leur apportera un appui technique ciblé, et un renforcement de capacités de gestion continu. Il est donc envisagé une responsabilisation progressive du GTCR-R dans la gestion de ses fonds propres, et dans la mise en œuvre de plus en plus autonome du programme (recrutement des consultants, financement des activités, etc.).
58. Le PNUD fera de plus appel à des consultants externes et prestataires de service pour des études spécifiques et le renforcement de capacités notamment. Comme indiqué plus haut, la modalité DIM de mise en œuvre du projet impose que tous les processus de Procurement soient organisés par le. Cependant, dès que la micro-évaluation (Procédure HACT) du GTCR-R révélera que le réseau constitue un partenaire "risque faible" ou "modéré", le PNUD pourra envisager des transferts de ressources sous forme d'avance au profit du GTCR-R pour la mise en œuvre de certaines activités, dont le recrutement des consultants. Les règles de la

passation transparente des marchés s'appliqueront alors, y compris, pour le GTCR-R et ses antennes provinciales, pour les moyens qui lui seront éventuellement remis en gestion après validation de ses capacités. L'identification des personnes bénéficiant des indemnités mensuelles prévues par le programme (par exemple les animateurs nationaux et provinciaux) relève du choix des organes du GTCR-R, et non pas des procédures de passation de marché. Les prestations de service au titre de l'acquisition d'expertise ponctuelle relèvent des règles transparentes de la passation de marché, gérés par le GTCR-R et le PNUD le cas échéant, sauf avis motivé pour des recrutements en contrat direct.

59. La mise en place d'un mécanisme de coordination avec les programmes sectoriels et les autres programmes intégrés financés par le FONAREDD incombe au secrétariat dudit fonds. Toutefois, le programme prévoit une coordination (i) au niveau des agences ; (ii) par le biais du Résultat 4 ayant trait au Programme Orientale ; (iii) à travers d'échanges ad hoc selon les nécessités identifiées. Les synergies et collaborations avec les autres réseaux et organisations de la société civile agissant dans les secteurs pertinents pour la mise en œuvre des investissements REDD+ sont notamment encouragés, (i) au niveau national les ONG participant aux groupes thématiques sectoriels et reconnus comme partenaire du Gouvernement dans ces secteurs donnés et (ii) au niveau local, avec les réseaux et ONG ayant des membres actifs en matière de développement rural (ex : organisations paysannes) et reconnus par les autres partenaires agissant sur les territoires.
60. Les arrangements de mise en œuvre du programme incluent les dispositions requises par le FONAREDD quant aux modalités de pilotage et de suivi du programme (cf. ; annexe 6) ainsi qu'à la gestion Participative et transparente des Processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des programmes financés par le FONAREDD (cf. ; annexe 7)

## **9. Faisabilité, gestion des risques et pérennité des résultats**

61. Le projet a été conçu suite à des consultations structurées avec les différentes parties prenantes dans les provinces et au niveau national, principalement à travers les 11 membres du Comité de Pilotage. Les objectifs poursuivis, les budgets alloués et les activités à mener sont donc en principe acceptables et portées par le GTCR-R lui-même, ainsi que conçus en accord avec les autres acteurs clés tels que la RFN.
62. Les fonctions de supervision et de suivi-évaluation ont été privilégiées, via le renforcement structurel et de capacité, notamment en vue d'anticiper et d'identifier les retards et afin de corriger la mise en œuvre et la stratégie du programme à temps pour pouvoir délivrer les résultats escomptés.
63. Dans le choix des approches de gestion et de mise en œuvre du programme, la fiabilité a été un facteur important afin de trancher pour un renforcement de fonds de la société civile et un soutien à son fonctionnement plutôt qu'à des activités terrain. Ceci permettra d'assurer la pérennité du Réseau lui-même, et à l'avenir d'assurer un meilleur contrôle des calendriers, d'éviter des glissements et de s'assurer de la pertinence et de l'adéquation des actions proposées.
64. La durabilité Institutionnelle est ancrée dans l'approche du programme du fait de la forte attention portée aux organes de gouvernance du Réseau mais aussi à l'appui à la décentralisation, au renforcement de l'expertise, des moyens et à la motivation des acteurs de la Société Civile. Par ailleurs une attention particulière sera portée à la durabilité des plateformes de concertation, sur base des lignes directrices établies via le projet Tier2 en 2016.
65. Les principes de participation, de responsabilisation et d'inclusion promus par le programme visent à assurer la pérennité de ses acquis et produits, afin que l'ensemble des membres du GTCR-R se reconnaissent et bénéficient de cette structure renforcée et du professionnalisme acquis.
66. Ce programme comporte deux risques majeurs qui reposent sur (i) la capacité de la société civile à rester unie suite au processus de restructuration de 2013-2015, et (ii) la capacité de suivi de proximité du PNUD des actions en cours via la mise à disposition des ressources humaines. Ce programme nécessite en effet, pour être mis en œuvre et effectif tout au long des 4 années, une stabilité du Réseau GTCR-R et une capacité du PNUD à suivre les avancées, évaluer le projet et apporter les expertises techniques nécessaires. Pour répondre à ces risques, une responsabilisation accrue du GTCR-R a été adoptée par le programme lui-même et l'accent a été mis sur la participation et la consultation. Le fondement même de structuration du GTCR-R a vocation à accompagner cette stabilité. Le PNUD quant à lui dispose de ressources internes et d'une



expérience de deux ans dans l'accompagnement du GTCR-R qu'il mettra à profit pour effectuer efficacement la coordination, suivi-évaluation du Programme.

## 10. Gestion environnementale et sociale : risques et mesures d'atténuation

67. Le présent programme ne comportant pas d'activités sur terrain et n'impactant pas directement ou indirectement les surfaces forestières, ou les ménages d'une zone spécifique, le tableau de caractérisation des impacts sociaux et environnementaux (ci-dessous) n'a déclenché aucune alarme de par sa fiche de caractérisation. Dans ce cas, le Guide de caractérisation socio-environnementale indique que le programme est simplement renvoyé au manuel de bonnes pratiques REDD+ et socio-environnementales. L'adoption d'un Plan de Gestion Environnemental n'est donc pas requise.

*Grille de catégorisation environnementale et sociale [Lorsque les questions ne sont pas pertinentes dans le cadre du programme soumis indiquer N/A, lorsque les données ne sont pas disponibles, elles devront être complétées lors de la soumission du document de programme si la proposition de fiche est retenue]*

Caractérisation des projets		
Production agricole		
A	Les surfaces impliquées	Valeur
A1	La surface totale touchée par le programme	N/A
A2	Le nombre d'hectares qui sera mis en défens (protégé/aménagé pour limiter la déforestation)	N/A
A3	Le nombre d'hectares de culture dont les pratiques devront être modifiées.	N/A
A4	Le nombre d'hectares de plantations (fruitières, agroforestières)	N/A
A5	Les surfaces (approximativement) prises en compte dans le Plan de Gestion Simplifiée (PGS)	N/A
B	Population	Valeur
B1	Population totale dans la zone du projet (sous PGS)	N/A
B2	Densité de population dans la zone touchée par le projet (PGS)	N/A
B3	Nombre de ménages bénéficiaires du projet (PGS)	N/A
B4	Nombre d'employés total qui vivront sur place	N/A
B5	Le pourcentage dans la zone de populations issu des peuples autochtones (sur la population totale)	N/A
B6	Nombre d'employés qui proviendront de la zone de projet	N/A
B7	Combien d'habitations ou de bâtiments divers devront être déplacées dans le cadre des activités du projet	N/A
Infrastructures de base		
C	Aménagement de pistes	Valeur
C1	Nombre de mètres de piste à réaliser	N/A
C2	Nombre de mètres de piste à réhabiliter	N/A
C3	Longueur des ponts à réhabiliter	N/A
C31	Pont 1	N/A
C32	Pont 2	N/A
C33	Pont x	N/A
C4	Superficie des bâtiments construits	N/A
Équipement		

Caractérisation des projets		
D	Équipement /produit	Valeur
D1	La puissance des Groupes électrogènes qui seront installés	N/A
D2	Nombre d'Équipements de transformation agro-alimentaire	N/A
	Nature des équipements de transformation agro-alimentaire (moulins, serres de séchage...)	N/A
D3	Quantité de Litre/ kilo des pesticides utilisés par saison culturale	N/A
D4	Quantité de Kilo d'engrais utilisé par saison culturale	N/A
D5	La surface des panneaux solaires installés	N/A
D6	Nombre de foyer de carbonisation qui seront installés	N/A
D7	Nombre de fours améliorés qui seront construits	N/A
Protection de la biodiversité et de l'Environnement		
		Valeur
E1	Surface des zones où seront restreintes les activités agricoles et d'élevage, etc.	N/A
E2	Nombre de ménages concernés par ces restrictions d'activité	N/A
E3	Nombre de personnes vulnérables concernées par les restrictions d'activité imposées par les plantations ou les mises en défens	N/A
E4	Nombre de Sites sacrés intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	N/A
E5	Nombre de Bassins versants des sources intégrés dans des zones de plantation ou de mise en défens (nombre)	N/A
E6	Surface qui sera irriguée	N/A
E7	Nombre de sources situées en aval des plantations ou des cultures irriguées	N/A
E8	superficies propices à la reproduction des espèces animales rares intégrées dans le PGS	N/A
E9	Superficies du PGS intégrées dans un espace protégé	N/A
E10	Surface de zone où sera interdite toute activité d'abattage d'arbre	N/A
E11	Surface interdite à la chasse, même temporairement (en ha)	N/A
E12	Introduction d'espèce végétale ou animale non existante au pays	N/A
E13	Superficies interdites à la cueillette de produits de la forêt ou de la savane	N/A
E14	Nom des produits interdits à la cueillette (indiquer en clair)	N/A
E15	Superficie en pentes labourées par le projet	N/A

## 11. Contrôle, évaluation et information

Tel que stipulé, le contrôle, évaluation et l'information du Programme sera assuré par le PNUD en tant qu'Organisation Participante, en collaboration avec son Partenaire le GTCR-R. A cet effet, un système intégré de suivi et évaluation axé sur les résultats de développement propre au programme sera mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation de ses activités et résultats tels que définis dans le cadre des ressources et résultats (CRR). Ce système de S&E s'intégrera dans le cadre de coopération et le mécanisme robuste et transparent de planification et de revues conjointes développé et mis en œuvre par le PNUD et la société civile en RDC.

Un plan de suivi et évaluation pluriannuel sera élaboré, mise en œuvre, évalué et ajusté annuellement. Le plan de S&E sera accompagné d'un guide méthodologique de suivi-évaluation qui orientera les équipes de travail, les experts et consultants ainsi que les partenaires impliqués dans la collecte de données et dans le suivi du

programme. De même, ce plan permettra de fournir à toutes les parties prenantes (y compris le bénéficiaire directe GTCR-R) une vision sur la planification et la mise en œuvre des activités de suivi et évaluation.

Les grandes lignes des activités de suivi-évaluation du projet sont présentées dans le tableau ci-dessous.

#### Principales activités de suivi, évaluation et contrôle du Programme d'Appui à la Société Civile

Principales Activités	Objet	Fréquence
<b>Suivi du progrès vers les résultats</b>	Les données de progrès par rapport aux indicateurs de résultats du CRR seront recueillies et analysées pour évaluer les progrès du projet dans la réalisation des résultats convenus.	Trimestrielle, ou selon la fréquence définie dans le cadre de performance des indicateurs.
<b>Visites conjointes de suivi des activités du programme</b>	Des missions conjointes de suivi sur le terrain seront organisées pour assurer un suivi physique de la mise en œuvre des interventions sur le terrain. Ces missions permettront d'améliorer la performance du programme tout en faisant ressortir les points forts, les points faibles, les recommandations et actions correctrices qui s'imposeront.	Conformément au plan des missions de suivi.
<b>Suivi et gestion des risques</b>	Identifier les risques spécifiques qui peuvent menacer la réalisation des résultats escomptés du programme. Documenter la réalisation des actions de gestion des risques en utilisant un journal des risques. Cela comprend des mesures de surveillance et des plans qui auraient pu être nécessaires selon les normes sociales et environnementales appliquées dans le cadre du programme.	Trimestrielle
<b>Apprentissage</b>	Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons directement liées à l'exécution du programme seront régulièrement capturées, ainsi que celles provenant activement d'autres projets similaires et des expériences des partenaires ; elles seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du programme projet.	Annuelle
<b>Assurance qualité du programme</b>	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD et celles définies dans le cadre spécifique de l'initiative REDD+ pour identifier les forces et les faiblesses du projet afin d'ajuster et améliorer le programme sur la base de décisions de qualité et efficace de gestion.	Annuelle
<b>Revue interne et Ajustement continu</b>	Examen interne des données et des évidences provenant de toutes les actions de suivi pour informer la prise de décision.	Semestrielle
<b>Reporting du Programme</b>	Un rapport de progrès (programmatique et financier) sera produit et présenté au comité de pilotage du programme. Ce rapport exposera sur base d'évidences et de données valides :  (i) les progrès réalisés et les résultats atteints comparativement aux cibles prédéfinies pour les produits durant la période de référence, (ii) le résumé sur le rating annuel de la qualité de mise en œuvre du projet, (iii) la mise à jour du suivi et gestion des risques, (iv) et les rapports de toutes évaluations ou revues élaborés durant la période de références.	Annuelle, et à la fin du projet (rapport final)
<b>Revue du Programme (Comité de pilotage)</b>	Le mécanisme de gouvernance du programme (comité de pilotage) devra conduire des sessions formelle et régulière de revue du programme pour examiner la performance du programme et la	Annuelle, et à la fin du projet (rapport final)

	<p>bonne exécution du plan de travail pluriannuel pour assurer une budgétisation réaliste durant la durée de vie du programme</p> <p>Au cours de la dernière année du programme une session du comité de pilotage sera organisée pour faire une revue globale du programme pour capturer les leçons apprises et discuter des opportunités pour une mise à l'échelle du programme, la socialisation des résultats ainsi que les leçons apprises.</p>	
<b>Etudes et recherches</b>	<p>Une Enquêtes de terrain dans le cadre des divers programmes REDD+ sera conduite spécifiquement dans les territoires des peuples autochtones.</p>	- annuelle
<b>Evaluation</b>	<p>Pendant la 3e année de la mise en œuvre du programme, une évaluation à mi-parcours sera conduite sous l'autorité du Comité de Pilotage du programme et la supervision technique de l'Unité d'assurance qualité du PNUD. Cette évaluation permettra d'évaluer le degré d'atteinte des jalons fixés pour le passage à la phase 2 et contribuera à une révision éventuelle à mi-parcours.</p> <p>A la fin du programme, une évaluation finale sera organisée et aura pour objectif principal d'évaluer les résultats générés par le programme au regard de cinq critères : efficacité, efficacité, pertinence, impact et durabilité.</p> <p>L'évaluation finale, ainsi que la celle à mi-parcours seront utilisées comme des outils pour le partage d'expérience et de savoir, avec les partenaires nationaux ainsi que tous les acteurs impliqués et concernés par le programme.</p>	<p>- 2019</p> <p>- Fin du programme</p>
<b>Suivi et contrôle Fiduciaire</b>	<p>Afin d'assurer l'intégrité de la gestion fiduciaire, le programme sera mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe par le Programme des Nations Unies pour le Développement, en étroite collaboration avec le GTCR-R qui en est le bénéficiaire direct.</p>	

## 12. Plan de consultation programmé et/ou effectué

68. Des échanges préliminaires et consultations préliminaires ont eu lieu en amont de la soumission cette Proposition de Programme.
- Juin 2016 : Elaboration par le Comité de Pilotage du GTCR-R, sur base de la consultation des provinces, d'une Note d'Ideé et d'un Budget
  - 1-8 Juillet : Ensemble d'échanges entre PNUD, GTCR-R et RFN sur le présent Programme
  - 13-15 Juillet : Circulation du document auprès des acteurs concernés pour enrichissement
  - Aout 2016 : Ensemble d'échanges entre PNUD, GTCR-R et RFN sur les commentaires d'évaluation technique auprès des parties externe et indépendante à travers le Secrétariat du Fonds National
69. C'est ce plan de Consultation qui a donné naissance au Programme présenté ici.
70. Par la suite, le programme lui-même sera mis en œuvre de façon participative, requérant des consultations sur ses orientations stratégiques (notamment en ce qui concerne le choix des sessions de renforcement des capacités). Les activités participatives prévues (réunions des organes de gouvernances, deux assemblées générales, facilitation des activités de consultation) seront autant d'occasions de consulter la Société Civile sur l'avancement du Programme et sur son orientation.

## **ANNEXES :**

- 1) Document juridique propre à chaque Agence constituant le fondement juridique des relations avec le Gouvernement de la RDC ;
- 2) Brochure « Accompagner la Société Civile dans le REDD+ en République Démocratique du Congo – Leçons apprises de la feuille de route vers la restructuration du GTCR-R »
- 3) Texte du Rapport à paraître en Septembre 2016 : « La société civile rassemblée pour la REDD+ en République démocratique du Congo - Analyse et enseignements tirés du processus d'engagement et de structuration de la société civile et des peuples autochtones dans le processus REDD+ national (2009-2015) »
- 4) Statuts du GTCR-R
- 5) Grille de caractérisation socio-environnementale du Programme
- 6) Note du Fonaredd sur les modalités de pilotage et de suivi du programme
- 7) Note du FONAREDD sur la Gestion Participative et transparente des Processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des programmes financés par le FONAREDD